

Prothèses et accessoires
Plus de 100.000 Algériens appareillés chaque année P05

LE CARREFOUR
Le journal du citoyen 25ème année **D'ALGERIE**

N°7437 - MARDI 17 MARS 2026 - 20 DA - EDITION NATIONALE

AAPI-ACS
**Vers une nouvelle
dynamique industrielle**

P04

Routes coupées, terres inondées, cheptel emporté...

Les intempéries ont fait des dégâts



Il a neigé à Kendira à Bejaïa et probablement à Constantine ce dimanche 18 mars c'est de bon augure pour 2026. Neige à plus de 900 mètres d'altitude, de vents violents dépassant les 80 km par heure et basses températures dans plusieurs wilayas du nord du pays ont régné en Algérie ces dernières soixante-douze heures.

Lire en page 03

Quatre narcotrafiquants armés neutralisés à Tamanrasset
Saisie majeure de 1,6 million de comprimés psychotropes P05

ORAN P07

Direction des équipements publics (DEP)
**Plus de 60 nouvelles inscriptions
d'opérations et de projets pour 2026**

Produits de première nécessité pendant l'Aïd
Les citoyens seront-ils servis?

Environnement
Quand l'espace public devient un bien personnel



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...
Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41
Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

Conférence commémorative à Alger

Mouloud Feraoun, une voix éternelle

1954 (CNERMN54), à l'occasion du 64^e anniversaire de la mort en martyr de Mouloud Feraoun, assassiné le 15 mars 1962, aux côtés de plusieurs de ses compagnons, par l'Organisation de l'armée secrète (OAS) française. Les intervenants ont unanimement souligné que l'assassinat de Mouloud Feraoun met en évidence la dimension nationale de cet instituteur et intellectuel engagé, dont les écrits en langue française constituaient un moyen d'affirmer son identité algérienne et de lutter contre le colonialisme.

Dans ce contexte, Ali Feraoun, fils de l'écrivain, a mis l'accent sur l'importance des écrits et des contributions de son père dans la lutte contre la colonisation française, indiquant que son père "entretenait des contacts secrets et étroits avec les dirigeants de la Révolution dans la wilaya III historique". L'écrivain "a également contribué, à travers ses textes romanesques, à mettre en lumière les souffrances et les préoccupations du peuple algérien", a-t-il relevé ajoutant que "les archives prouvent l'implication du général Charles de Gaulle dans son assassinat ainsi que celui de ses compagnons".

Une conférence intitulée "Le martyr Mouloud Feraoun, la conscience de l'Algérie portée par la plume", s'est tenue dimanche à Alger, au cours de laquelle l'accent a été mis sur la dimension nationale et l'engagement qui ont caractérisé l'œuvre de l'écrivain, ayant documenté la souffrance du peuple algérien sous la colonisation française. Cette conférence a été organisée par le Centre national d'études et de recherche sur la Résistance populaire, le Mouvement national et la Révolution du 1^{er} Novembre

Loi sur les partis

L'heure du renouveau juridique

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, a souligné, dimanche devant le Conseil de la nation, que le texte de la loi organique relatif aux partis politiques vise à asseoir des bases juridiques et organisationnelles solides pour une vie partisane renouvelée.

Lors d'une séance d'audition devant la commission des affaires juridiques et administratives, des droits de l'Homme, de l'organisation locale, de l'aménagement du territoire et du découpage territorial, présidée par le président de la commission, Mohamed Rebah, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Mme Nadjiba Djilali, M. Sayoud a précisé que l'objectif de cette loi est "d'asseoir des bases juridiques et organisa-

tionnelles solides pour une vie partisane renouvelée, fondée sur le professionnalisme et l'engagement". Le texte tend à "instaurer un cadre juridique clair permettant aux partis politiques de réorganiser leurs affaires internes conformément aux principes démocratiques, à l'alternance dans l'exercice des responsabilités, à la transparence et à la reddition de comptes, tout en définissant le cadre juridique régissant la relation entre les formations politiques et l'administration", a-t-il ajouté. Le texte de loi organique relatif aux partis politiques, adopté par l'Assemblée populaire nationale (APN), comprend 97 articles répartis sur 7 chapitres et comporte de nouvelles dispositions ainsi que d'autres révisées, articulées autour de 16 axes.

Algérie – France

Reprise du dialogue diplomatique entre Attaf et Barrot

Après un long silence radio, les chefs de la diplomatie algérienne et française renouent le contact. Cet entretien téléphonique marque une étape clé dans le processus de dégel amorcé récemment entre Alger et Paris. Un mois après le déplacement du ministre français de l'Intérieur à Alger, le Quai d'Orsay a annoncé, ce lundi 16 mars, un échange entre Ahmed Attaf et son homologue Jean-Noël Barrot.

Ce premier contact depuis près d'un an confirme la volonté des deux capitales de rétablir des canaux de communication officiels. Au cœur des discussions, les deux ministres ont balayé les enjeux majeurs en Afrique et au Moyen-Orient, s'attardant particulièrement sur les tensions régionales liées à l'Iran et les derniers développements sur le dossier du Sahara oc-

cidental. Sur le plan bilatéral, l'accent a été mis sur la relance de la coopération, avec une priorité accordée aux dossiers sécuritaires et migratoires, dans la continuité des accords de principe obtenus lors de la visite de Laurent Nuñez en février dernier. Jean-Noël Barrot a exprimé le souhait de voir cette reprise produire des « résultats concrets » pour les deux nations. Le ministre français a également évoqué la situation de Christophe Gleizes, ressortissant français détenu en Algérie. Malgré les turbulences passées — notamment après l'incident de l'agent consulaire à Paris en avril 2025 — les deux ministres sont convenus de maintenir ce dialogue politique. Dans un contexte international instable, cette normalisation progressive semble être la priorité du moment pour Alger et Paris.

Pour la conversion des enregistrements vidéos en texte

Une nouvelle application IA à l'APN

Sous l'impulsion de son président, M. Brahim Boughali, l'Assemblée populaire nationale (APN) franchit une étape historique dans sa transformation numérique. Une nouvelle application de pointe, basée sur l'intelligence artificielle (IA), vient d'être lancée pour automatiser la transcription des débats parlementaires. Développée en collaboration avec le Centre de recherche sur l'information scientifique et technique (CERIST), cette solution technologique permet de convertir, avec une précision chirurgicale

et en un temps record, les enregistrements audiovisuels des séances plénières et des travaux des commissions en textes écrits. Pour M. Boughali, le recours à une expertise 100 % algérienne n'est pas fortuit : il s'inscrit dans une stratégie globale de renforcement de la souveraineté numérique nationale. En s'appuyant sur des compétences locales, l'institution s'affranchit des solutions étrangères tout en adaptant l'outil aux spécificités linguistiques et techniques du discours parlementaire algérien.

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN **D'ALGERIE**

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie
Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80

Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Edition et de Publicité» Agence ANEP

01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefourdalgerie.dz
E-mail: lecarrefourdoran@yahoo.fr

**Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.**

Routes coupées, terres inondées, cheptel emporté...

Les intempéries ont fait des dégâts

Par B.Habib

Il a neigé à Kendira à Bejaïa et probablement à Constantine ce dimanche 18 mars c'est de bon augure pour 2026. Neige à plus de 900 mètres d'altitude, de vents violents dépassant les 80 km par heure et basses températures dans plusieurs wilayas du nord du pays ont régné en Algérie ces dernières soixante-douze heures. Si les dégâts ont été très minimes par rapport aux autres intempéries, il n'en demeure pas moins que les populations concernées ont vite retrouvé par le retour des neiges leurs loisirs préférés et les escapades dans dame nature. Autant dire que ce retour de déluges et de neige à l'Est du pays a été mis à profit par les populations sorties dans la nature avec engouement sans précédent non sans l'attrait des amateurs de jeux de neige et autres excursions dédiées. Il est vrai que les récentes intempéries ayant secoué plusieurs régions du pays ont laissé des traces mais derrière la face cachée de ces neiges et pluies salvatrices, s'est dessinée une caricature fantastique de décors naturels sublimes et submergés par la beauté du drap blanc surplombant montages, rues et recoins de villages à l'exception probablement des vents violents qui se sont déchaînés dans plusieurs régions mais sans faire toutefois de dégâts graves ni humains. Ce fut au bout du compte un paysage perturbé par des routes obstruées, des véhicules immobilisés et des habitations envahies par les eaux mais sans dommages de grande ampleur. S'il y a lieu de faire des élo-

ges c'est aux pompiers ayant porté secours aux habitants sinistrés. Comme à leur accoutumée et fidèles à leurs engagements, les équipes de la protection civile ont été au four et au moulin. Ils ont mobilisé leurs moyens dès les premières heures de la matinée. Dans un point de situation publié ce lundi à 07h00, la Direction générale de la Protection civile a détaillé les principales interventions menées à travers différentes régions du pays. Si aucun bilan humain grave n'a été signalé, les opérations ont été nombreuses pour faire face aux conséquences des intempéries, notamment l'élévation du niveau des eaux et l'accumulation de neige sur plusieurs axes routiers. Dans la wilaya de Bouira, les fortes pluies ont provoqué des accumulations d'eau dans plusieurs quartiers. Les équipes de la Protection civile sont intervenues pour pomper les eaux pluviales au quartier des 166 logements, ainsi qu'au quartier des 140 logements, dans la commune de Bouira. Toujours dans la même wilaya, les services de secours ont également mené une opération dans la commune de Taghzout (Terj), où la montée des eaux de l'oued El Aouachria a menacé un troupeau. Environ 40 têtes de moutons ont été sauvées, mais quatre animaux ont péri à cause de la crue. Dans la commune de Kadiria, de fortes rafales de vent ont provoqué la chute d'un arbre sur le toit d'une habitation située rue Ahmed Foudi. L'incident n'a fait aucune victime, selon la Protection civile. Les secours sont également intervenus dans les communes de Haizer et Taghzout, où les pluies ont provoqué l'infiltration d'eau

dans deux habitations, notamment dans la localité de Chaâbat Brahim. La neige a également perturbé la circulation dans plusieurs wilayas de l'est et du centre du pays, piégeant plusieurs automobilistes sur des routes secondaires. Dans la wilaya de Sétif, les secours sont intervenus dans la commune de Beni Ouartilane pour dégager deux véhicules bloqués sur le chemin communal reliant Beni Chebana à Beni Ouartilane. À bord se trouvaient six personnes, immobilisées à cause de l'importante accumulation de neige. Une situation similaire s'est produite dans la wilaya de Tébessa, où les équipes de la Protection civile ont libéré un véhicule coincé sur la route wilayale n°08, reliant Tébessa à El Ma El Abiod, également à cause des chutes de neige. Dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj, l'intervention s'est déroulée dans la commune de Ouled Dahfreg, où deux voitures transportant sept personnes sont restées bloquées sur la route wilayale n°43. Les pluies ont également causé des infiltrations d'eau dans la wilaya de Béjaïa. Dans la commune d'Ougass, les équipes de la Protection civile ont pompé les eaux pluviales qui s'étaient introduites dans deux habitations situées au lieu-dit Assif El Hammam. Ces différentes interventions illustrent l'impact direct des perturbations météorologiques sur plusieurs régions du pays, entre crues d'oueds, routes enneigées et infiltrations dans les habitations. Au moment de la publication du bilan matinal, la Protection civile n'a signalé aucune perte humaine, mais les opérations de surveillance et d'intervention se poursuivent dans les zones concernées. Les dernières intempéries ont entraîné plusieurs perturbations locales à travers différentes wilayas d'Algérie. Entre inondations urbaines, routes enneigées et interventions de secours, les équipes de la Protection civile ont multiplié les opérations pour sécuriser les habitants et rétablir la circulation. Le suivi de la situation reste en cours alors que les conditions météorologiques continuent d'affecter certaines régions.

Dessalement et nappe albienne

Les piliers de la nouvelle ère hydraulique

Synthèse R.L.

Le défi hydrique constitue aujourd'hui une question de souveraineté stratégique pour l'Algérie, particulièrement dans un contexte mondial marqué par l'instabilité climatique et une irrégularité croissante des précipitations. Invité de l'émission «L'invité du jour» sur la Chaîne 3 de la Radio Algérienne, le professeur Ahmed Kettab, expert consultant international et enseignant à l'École nationale polytechnique d'Alger, a livré une analyse exhaustive de la situation. D'emblée, il a rappelé que la raréfaction de l'eau n'est pas un phénomène isolé mais un enjeu planétaire qui frappe de plein fouet les régions arides. Selon lui, l'Algérie a su anticiper cette menace en bâtissant une stratégie résiliente reposant sur la diversification de ses ressources, car il n'existe plus de solution unique au problème de l'eau. Le pays s'appuie désormais sur un mix intelligent combinant les barrages, les eaux souterraines, le dessalement et la réutilisation des eaux épurées. En ce qui concerne les ressources de surface, l'Algérie gère actuellement un parc de 81 barrages dont le taux de remplissage avoisine les 45 %. Bien que ce niveau soit jugé satisfaisant après plusieurs cycles de sécheresse, l'expert préconise de ne pas relâcher l'effort d'investissement. Il appel-

le ainsi à la prospection de nouveaux sites pour des barrages de moyenne taille et, surtout, à une prise en charge rigoureuse du problème de l'envasement qui réduit la capacité de stockage réelle des ouvrages existants. Parallèlement, le dessalement de l'eau de mer s'impose comme la clé de voûte de la sécurité hydrique du littoral. Avec 19 stations actuellement en service, l'Algérie ambitionne d'atteindre 25 unités à l'horizon 2030. Ce programme colossal vise une production quotidienne de 5,6 millions de mètres cubes, ce qui permettrait de couvrir 60 % des besoins de la population sur une profondeur de 250 kilomètres à l'intérieur des terres. Cependant, la vision de l'expert s'étend bien au-delà de la côte. Il rappelle que le Sahara algérien recèle un trésor souterrain estimé à 80 000 milliards de mètres cubes, dont la nappe albienne constitue la part la plus importante avec 50 000 milliards de mètres cubes partagés avec la Tunisie et la Libye. Pour le professeur Kettab, cette ressource doit être exploitée avec rationalité pour l'eau potable et l'agriculture saharienne. Pour pallier la salinité de ces eaux, plus faible que celle de la mer mais réelle, une trentaine de stations de déminéralisation sont déjà opérationnelles, notamment à Tougourt, et de nouveaux projets sont en cours pour affiner la qualité de cette ressource stratégique.

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

Quand le clic remplace enfin la chaîne

«DZaïr Digital Services» est en train de tester 19 services publics activant dans cinq secteurs ministériels. Le lancement de cette expérience est en cours de préparation pour son lancement officiel prévu pour le 31 mars de l'année en cours. Si l'on constate bien le processus de digitalisation dans les administrations et les institutions républicaines, l'on peut déduire que l'Algérie accuse un retard flagrant dans ce domaine. Et ce, par rapport aux normes en cours dans certains pays qui sont à notre niveau de développement. Dorénavant, il n'est plus permis de parler de la gestion administrative sans évoquer la nécessité de l'implication de la digitalisation. C'est plus vite fait et c'est plus pratique par rapport à des méthodes devenues archaïques et dépassées par la course technologique. C'est justement à partir de cette conception des choses que les pouvoirs publics en Algérie s'efforcent de rattraper les retards et mettre à niveau l'activité administrative par rapport à ce qui se passe ailleurs. L'attrait des investissements étrangers vers l'Algérie exige impérativement que l'on se mette au diapason des performances sous d'autres cieux. Un investisseur européen ou occidental de façon général exige des méthodes de travail plus performantes qui devraient s'accommoder avec ce qui se passe chez lui. Si l'expérience se généralise au niveau de toutes les administrations de la république, il y aura un bouleversement dans la méthodologie de travail qui facilitera la tâche aux citoyens et également aux fonctionnaires publics. La bureaucratie languissante avec ses effets néfastes sera la plus grande victime de la généralisation de la digitalisation. A vrai dire, La bureaucratie et tous les autres maux de l'administration algérienne se nourrissent des anciennes méthodes archaïques dépassées et anéanties par la révolution numérique. Mais faudra-t-il rappeler dans cet ordre d'idées, que sans la discipline dans le travail qui devrait s'appliquer avec méthode et non par habitude, la numérisation ne pourrait pas à elle seule intervenir dans l'aspect moral de la chose ayant trait au degré de conscience professionnelle du fonctionnaire et ce, à tous les niveaux, en amont et en aval. La digitalisation est une très bonne chose, elle facilite pas mal d'entraves, mais il faudrait des gens formés pour ça, qui savent pertinemment comment exploiter à bon escient cette extraordinaire technologie. La numérisation va certainement révolutionner les méthodes techniques du travail ! Mais saurait-elle révolutionner les mentalités habituées aux comportements bureaucratiques, les plus vils...justement c'est ça la question....

Certificats d'état civil, sécurité sociale...

19 services publics à portée de clic dès la fin du mois

L'Algérie franchit une étape décisive dans la modernisation de son administration. La plateforme «DZaïr Digital Services» teste actuellement 19 services publics clés, issus de cinq secteurs ministériels, en prévision de son lancement officiel prévu pour la fin du mois. Cette initiative stratégique vise à transformer la relation entre l'administration et les citoyens en simplifiant les démarches, en éliminant les déplacements inutiles et en garantissant un accès sécurisé aux droits sociaux et administratifs. Pour valider l'efficacité du système, des tests rigoureux sont menés sur plusieurs sites pilotes, notamment à Dar El Beïda, Hussein Dey, El Harrach et Tipaza. Le déploiement concerne des prestations essentielles: Intérieur et Collectivités locales: Extraction numérique des actes d'état civil (naissance, décès, mariage et fiches familiales); Habitat et Urbanisme: Digitalisation des demandes de permis de construire (phase test à Tipaza); Finances et Domaine National: Accès en ligne aux registres fonciers, contrats immobiliers et plans cadastraux; et Travail et Solidarité: Gestion des cartes d'invalidité, inscriptions à la subvention forfaitaire de solidarité et certificats d'affiliation (CNAS/CASNOS/CNR). L'objectif de la Haute Commission pour la Digitalisation est d'atteindre, à terme, un catalogue de 51 services publics matérialisés. L'accent est mis sur l'interopérabilité entre les différents organismes afin de limiter la demande de documents physiques et de garantir une expérience utilisateur fluide, de l'inscription en ligne à l'émission du reçu numérique. Ce nouveau portail a été conçu pour être accessible depuis n'importe quel point connecté, avec une attention particulière portée aux personnes en situation de handicap, qui pourront désormais accomplir leurs formalités sans contrainte de déplacement. Une assistance intégrée accompagnera les usagers tout au long de leur parcours numérique. La phase expérimentale s'achèvera le 31 mars 2026, date qui marquera la généralisation progressive de ces services à l'ensemble du territoire national, ancrant ainsi définitivement l'Algérie dans l'ère de la gouvernance numérique.

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Marché gazier
entre crise et rééquilibrage

Les marchés mondiaux du gaz naturel traversent une phase de forte volatilité, largement liée aux tensions géopolitiques au Moyen-Orient. En Europe, les prix ont nettement progressé ces dernières semaines. Le contrat de référence du gaz sur le hub néerlandais TTF a ainsi frôlé les 70 euros par mégawattheure, contre environ 30 euros avant l'escalade du conflit impliquant l'Iran. Cette hausse reflète notamment les inquiétudes concernant la sécurité des approvisionnements énergétiques. La situation est en effet étroitement liée au rôle stratégique du détroit d'Ormuz, par lequel transite près de 20% du commerce mondial de pétrole et de gaz naturel liquéfié «GNL». Les tensions militaires ont perturbé certaines expéditions et renforcé la concurrence entre les importateurs pour accéder aux cargaisons disponibles sur le marché mondial. L'Europe, déjà fragilisée par la baisse des flux de gaz russe depuis 2022, dépend de plus en plus du GNL pour sécuriser son approvisionnement. Selon des analyses d'experts du secteur présentées lors de discussions liées au salon énergétique d'Abou Dhabi «ADIPEC», l'arrêt ou la réduction de certaines productions dans le Golfe, notamment au Qatar, accentue les pressions sur l'offre mondiale. Or, les capacités de production supplémentaires de GNL restent limitées à court terme, ce qui rend le marché particulièrement sensible à toute perturbation. Dans ce contexte, la concurrence entre l'Europe et l'Asie pourrait s'intensifier. Si les flux provenant du Golfe diminuent, les acheteurs asiatiques pourraient capter davantage de cargaisons initialement destinées au marché européen, contribuant à maintenir les prix à un niveau élevé. Par ailleurs, la faiblesse relative des stocks de gaz européens à la sortie de l'hiver accentue la vulnérabilité du continent face à de nouvelles tensions. Malgré ces incertitudes, certains acteurs de l'industrie estiment que les perturbations pourraient rester temporaires. Le directeur général du groupe américain Venture Global, Mike Sabel, a ainsi déclaré que la volatilité actuelle sur les marchés du GNL devrait être «très courte», tout en se disant confiant dans la solidité du marché à moyen et long terme grâce aux investissements en cours et au retour progressif des capacités d'approvisionnement, relaye Reuters. À plus long terme, ces tensions pourraient accélérer les stratégies de diversification énergétique. Les importateurs cherchent à multiplier les sources d'approvisionnement en GNL tout en renforçant les investissements dans les énergies renouvelables afin de réduire leur dépendance aux chocs géopolitiques.

Ministère Commerce

Plus de 55.700 commerçants mobilisés pour l'Aid

Le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché a mobilisé plus de 55 000 commerçants pour garantir la continuité de l'approvisionnement en produits et services de première nécessité à travers le pays à l'occasion de l'Aïd El Fitr, indique ce lundi un communiqué du ministère. Selon la même source, 2 865 agents de contrôle seront déployés à travers le territoire national pour superviser l'application du programme de permanence, qui mobilise 55 743 commerçants, dont 6 617 opérant dans le secteur des boulangeries, 30 538 dans le secteur des produits alimentaires, fruits et légumes, 18 042 dans divers autres secteurs d'activité, 546 unités de production (154 laiteries, 345 minoteries et 47 unités d'eau minérale). Le ministère a appelé les citoyens « à utiliser l'application électronique +Mourafiq.com+ pour consulter la liste des commerçants de permanence pendant les jours de l'Aïd et localiser facilement leurs points de vente, afin d'accéder aux biens et services essentiels. » Par ailleurs, le ministère a rappelé à tous les acteurs économiques concernés « l'importance de contribuer activement au succès de ce programme et a insisté sur l'obligation de reprendre immédiatement l'activité commerciale à l'issue des fêtes, conformément aux dispositions légales régissant les jours fériés nationaux et religieux. » Le ministère a enfin réaffirmé que ses services « restent mobilisés dans toutes les wilayas pour assurer le bon déroulement de ce dispositif » et « garantir la disponibilité des produits et services pour les citoyens dans les meilleures conditions. »

AAPI-ACS

Vers une nouvelle dynamique industrielle

Le directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, a reçu, dimanche à Alger, une délégation de la Holding Algeria Chemical Specialities (ACS), conduite par le Président-directeur général (PDG) du groupe, Samir Yahiaoui, afin d'examiner les moyens de concrétiser des opportunités d'investissement prometteuses, indique un communiqué de l'agence. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre d'une série de réunions de concertation initiées par l'agence avec différents opérateurs économiques, "en vue d'orienter les investissements productifs vers les activités prioritaires et de renforcer la coordination avec les acteurs des secteurs public et privé, au service de l'économie nationale", selon le communiqué. Lors de cette réunion, M. Yahiaoui a présenté un exposé détaillé sur les activités de la holding, qui compte quatre groupes industriels et sept entreprises publiques activant dans les domaines du plastique, du papier, du verre et des détergents, en plus des produits parapharmaceutiques. Il a également évoqué les principaux projets ciblés à l'avenir, notamment la production de fibres de verre, de fibres optiques, de carbonate de sodium, de membranes d'osmose in-



verse, ainsi que du projet de production d'encre. Dans ce cadre, M. Yahiaoui a fait savoir que la holding "s'emploie à chercher des partenaires nationaux ou étrangers, en vue de lancer la concrétisation de ces projets", formulant le souhait de bénéficier de l'accompagnement de l'AAPI à toutes les étapes de leur réalisation. De son côté, M. Rekkache a exprimé la disposition de l'agence à accompagner la holding ACS dans la mise en oeuvre de ses projets d'investissement, en assurant toutes les facilités nécessaires au soutien de leur acheminement, soulignant que les projets proposés constituent "des

opportunités prometteuses pour le développement d'une production locale des matières premières pour les bio-industries, à même de renforcer les chaînes de valeur nationales et de contribuer à réduire la dépendance aux importations". Il a, également, salué les efforts déployés par le staff dirigeant de ce groupe stratégique pour améliorer sa performance et renforcer sa contribution au développement des industries chimiques et au soutien de l'économie nationale, insistant sur l'importance du secteur des industries chimiques, étant l'un des secteurs névralgiques prioritaires pour l'économie nationale.

Commerce intérieur & investissement

Réunion stratégique sur l'approvisionnement national

La ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Amel Abdelatif, a présidé, dimanche à Alger, aux côtés du Directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, une rencontre de coordination sur les projets d'investissement liés au développement des capacités de production pour l'approvisionnement du marché national, indique un communiqué du ministère. La réunion, tenue en présence des cadres des deux parties, a abordé les moyens de renforcer les mécanismes de prospecti-

ve et de veille précoce pour la régulation du marché national, et de consolider la coordination institutionnelle bilatérale. La réunion a également abordé l'importance de transmettre à l'Agence les besoins réels du secteur, dont les plateformes logistiques, ainsi que les projets liés au renforcement des réseaux de distribution et à l'encouragement du développement des grandes surfaces de vente, ce qui est à même de contribuer à l'organisation de l'activité commerciale, a ajouté le ministère. Lors de cette rencontre, la ministre a souligné "l'importance de renforcer la coordination institutionnelle entre le ministère et

l'AAPI afin d'orienter les projets d'investissement conformément aux besoins du marché national, et de soutenir les initiatives renforçant la production locale pour réduire la dépendance à l'importation", selon la même source. De son côté, M. Rekkache a mis en relief le rôle de l'AAPI dans l'accompagnement des projets d'investissement dans le domaine de l'approvisionnement du marché, "en vue de renforcer les capacités de production et de distribution, et de soutenir la dynamique économique et l'investissement productif dans le secteur du Commerce intérieur", selon le communiqué.

Foire des produits et services algériens

Organisation de la 8e édition
à Nouakchott du 05 au 11 mai

Le ministère du Commerce intérieur et de la Promotion des exportations a annoncé l'organisation de la huitième édition de la Foire dédiée aux produits et services algériens dans la capitale mauritanienne, Nouakchott, du 5 au 11 mai 2026, a indiqué dimanche un communiqué du ministère. Ce rendez-vous économique, rassemblant des opérateurs économiques algériens et mauritaniens, représente une opportunité pour renforcer les échanges commerciaux bilatéraux et valoriser les potentialités d'exportation de l'Algérie vers les pays voisins dans plusieurs secteurs de production et de services, précise le communiqué. Cet événement, ajoute la même source, verra la participation d'opérateurs économiques activant dans divers

domaines, notamment les industries agroalimentaires, les produits agricoles, l'industrie pharmaceutique, les produits cosmétiques et de nettoyage, les matériaux de construction et équipements, ainsi que différentes industries de transformation, en sus des services de santé et du tourisme. L'organisation de cette foire s'inscrit également dans le cadre de la concrétisation de la volonté commune des autorités algériennes et mauritaniennes de renforcer les relations économiques et commerciales bilatérales et de diversifier les domaines de coopération entre les deux pays, selon le communiqué. Le ministère a, par ailleurs, invité les opérateurs économiques souhaitant participer à cet événement à s'inscrire via le site web du ministère.

Prothèses et accessoires

Plus de 100.000 Algériens appareillés chaque année

Plus de 100.000 personnes bénéficient annuellement en Algérie de prothèses et d'accessoires, dans le cadre de la prise en charge des personnes à besoins spécifiques, a indiqué le Directeur général de l'Office national d'appareillage et d'accessoires pour personnes handicapées (ONAAPH), Mohamed Moudi. A l'occasion de la célébration de la Journée nationale des personnes à besoins spécifiques, M. Moudi a déclaré à l'APS, samedi, que les réalisations accomplies et les services assurés pour la prise en charge de cette catégorie font de l'Algérie « un modèle en matière de mise à disposition de prothèses au profit de cette frange », précisant que « plus de 100.000 personnes bénéficient

annuellement de prothèses et d'accessoires ». L'établissement prend en charge les dispositifs médicaux destinés aux personnes aux besoins spécifiques, notamment celles en situation de handicap moteur, auditif ou visuel, ainsi que les équipements destinés au confort physique, assurant la fourniture des appareillages orthopédiques, ainsi que la distribution et la maintenance des aides techniques à la marche. Durant l'année 2025, 118.491 personnes ont bénéficié de prothèses et d'accessoires mis à disposition par l'Office, soit une augmentation de 18% par rapport à l'année précédente. Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique de proximité, des équipes pluridisciplinaires, composées de techniciens

et de médecins de l'Office, en coordination avec les services des caisses de sécurité sociale, sont chargées de la prise en charge des personnes à besoins spécifiques résidant dans certaines wilayas du Sud et des Hauts Plateaux dépourvues de structures de l'Office. Cette mesure a permis, au cours de l'année écoulée, de prendre en charge 475 personnes à besoins spécifiques, leur évitant ainsi des déplacements longs et coûteux. Moudi a, dans ce cadre, mis en avant l'évolution qu'a connue l'Office dans le domaine des prothèses, grâce aux équipements modernes dont ont été dotés les unités de production, ayant permis d'améliorer la qualité du produit et de réduire les délais de livraison.

Protection et promotion des droits des personnes à besoins spécifiques

Mouloudji souligne les acquis de l'État en faveur de l'intégration

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mme Soraya Mouloudji, a mis en exergue, dimanche à Souk Ahras, les efforts de l'Etat algérien en matière de protection et de promotion, dans tous les domaines, des droits des personnes à besoins spécifiques. La ministre a indiqué, dans une allocution prononcée dans la salle de conférences Miloud-Tahri au deuxième jour de sa visite de travail qu'elle a effectuée dans la wilaya de Souk Ahras à l'occasion de la Journée nationale des personnes à besoins spécifiques (14 mars de chaque année), que le gouvernement, à travers son plan d'action issu du programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, "a donné la priorité à la promotion et à l'amélioration de la prise en charge de cette frange sociale en élaborant, à leur intention, des programmes adaptés à leurs spécificités et à leurs capacités physiques, intellectuelles et cognitives". Mme Mouloudji a insisté sur sa détermination à accompagner les personnes à besoins spécifiques pour mettre en évidence "l'engagement de l'Etat à protéger et à promouvoir les droits de cette catégorie en conformité avec les grands objectifs annoncés lors de la proclamation de cette journée et ce, dans le cadre d'un programme national d'intégration sociale et professionnelle des personnes en situation de handicap et de leur promotion, notamment dans les domaines de la santé, de la formation et du travail, afin de leur permettre de vivre de manière autonome et de leur garantir une véritable intégration dans tous les aspects de la vie". Elle a également indiqué qu'"au début de 2026, de nombreux acquis ont été réalisés en faveur des personnes à besoins spécifiques, notamment la publication du texte réglementaire relatif à la création, l'organisation et la gestion des établissements d'aide par le travail, placés sous la tutelle du ministère". Cette mesure est destinée à permettre aux personnes à besoins spécifiques, ne pouvant travailler en milieu ordinaire, d'exercer une activité profes-



sionnelle dans un environnement protégé, favorisant ainsi leur autonomie et leur insertion professionnelle et sociale. Mme Mouloudji a ajouté que son ministère "travaille à l'élaboration d'un ensemble de textes réglementaires liés à la loi n 01-25 relative aux personnes à besoins spécifiques, prévoyant, notamment, des facilités et des procédures pratiques pour ouvrir des classes spéciales en milieu scolaire ordinaire, en ouvrant la voie au

secteur privé pour créer des établissements d'enseignement et de formation spécialisés pour les personnes déficientes mentalement, et en activant les comités de wilaya pour l'éducation spécialisée et l'orientation professionnelle en délivrant des certificats de reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, permettant à leur titulaire de s'intégrer professionnellement dans le milieu de travail ordinaire".

Ooredoo Algérie et l'ANEP tissent un partenariat stratégique

Le géant des télécommunications Ooredoo Algérie et l'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité (ANEP) ont officialisé, le 11 mars 2026, la signature d'un protocole d'accord historique. Ce rapprochement entre les secteurs public et privé vise à créer une synergie inédite au profit de l'économie numérique et du paysage médiatique national. C'est en marge de l'Iftar de presse annuel d'Ooredoo, et en présence du ministre de la Communication, le Dr. Zoheir Bouamama, que les directeurs généraux des deux entités, M. Messaoud Alghem (ANEP) et M. Roni Tohme (Ooredoo), ont paraphé ce document. Cet accord marque une étape décisive dans la collaboration entre les acteurs majeurs des télécoms et de la communication en Algérie. Le partenariat s'articule autour de plusieurs axes stratégiques conçus pour valoriser les expertises respectives des deux institutions: **Télécommunications & Digital**: Ooredoo fournira aux entités de l'ANEP des solutions technologiques de pointe, incluant des infrastructures techniques et des offres mobiles sur mesure. **Communication & Publicité**: L'ANEP mettra son savoir-faire éditorial et ses capacités opérationnelles au service de la stratégie de communication d'Ooredoo. **Logistique & Innovation**: Les deux partenaires collaboreront sur des projets de prestations logistiques et le développement de solutions de communication intégrées. Pour Messaoud Alghem (PDG de l'ANEP), cette alliance s'inscrit dans une volonté de proposer des services innovants et adaptés aux mutations du marché: «Cette coopération permettra de mobiliser nos compétences pour créer de la valeur au bénéfice de nos organisations et de l'écosystème national», a-t-il affirmé. De son côté, Roni Tohme (DG d'Ooredoo) a exprimé sa satisfaction de s'associer à une institution de référence: «Nous ambitionnons de développer des projets structurants qui soutiendront la transformation digitale et le dynamisme du paysage médiatique et économique».

Quatre narcotrafiquants armés neutralisés à Tamanrasset Saisie majeure de 1,6 million de comprimés psychotropes



Des détachements conjoints de l'Armée nationale ont réussi, dans la nuit du lundi dimanche à lundi, à neutraliser quatre contrebandiers armés lors d'une embuscade tendue à Arak, dans la wilaya de Tamanrasset, indique un ce lundi communiqué du ministère de la Défense. «Dans le cadre de la guerre menée par l'Armée Nationale Populaire contre les barons de la contrebande et les trafiquants de drogue, et dans la continuité des efforts soutenus visant à sécuriser les frontières et à lutter contre la contrebande et la criminalité organisée sous toutes ses formes, des détachements conjoints de l'Armée nationale populaire ont réussi, dans la nuit du 15 mars 2026, à la suite d'une embuscade tendue dans la région d'Arak, wilaya de Tamanrasset, relevant de la 6e Région Militaire, à neutraliser 04 contrebandiers armés», précise le même document. Selon la même source, cette opération a permis «de récupérer un pistolet-mitrailleur de type Kalachnikov avec 05 chargeurs de munitions, ainsi que la saisie de 02 véhicules tout-terrain chargés d'une grande quantité de substances psychotropes, estimée à 1 600.000 comprimés hallucinogènes», ajoutant que «02 appareils de communication de type Thuraya et 04 téléphones portables» ont également été saisis. «Le bilan de cette opération s'ajoute aux nombreuses opérations qualitatives menées quotidiennement par les détachements de l'Armée nationale populaire et les différents services de sécurité à travers l'ensemble du territoire national contre ces criminels, afin de sécuriser notre bande frontalière et de déjouer toute tentative visant à porter atteinte à la sécurité et à l'intégrité de notre jeunesse», conclut le communiqué.

Accidents de la route

06 morts et 306 blessés en 24h

Prudence. Six 6 personnes ont trouvé la mort et 306 autres ont été blessées dans des accidents de la route, survenus ces dernières 24 heures dans plusieurs wilayas. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de M'sila avec 5 morts et 38 blessés, suite à une collision entre un bus de transport de voyageurs et un camion, survenue sur la RN 1. Les secours de la Protection civile sont intervenus pour prodiguer des soins de première urgence à 6 personnes incommodées par le monoxyde de carbone, émanant des appareils de chauffage et de chauffe-eau à l'intérieur de leurs domiciles respectifs dans les wilayas de Médéa et El Bayadh.

Saisie de plus de 14 tonnes de bananes à Mostaganem

Plus de 14 tonnes de bananes sont saisies à Mostaganem, indique, dimanche, un communiqué de la Sûreté de wilaya. La Brigade économique et financière de la Sûreté de wilaya de Mostaganem, en coordination avec la Gendarmerie nationale et les services du commerce, a saisi cette quantité de bananes destinées à la vente en gros sans autorisation, précise la même source. L'opération est survenue suite à une patrouille conjointe sur les marchés de la wilaya de Mostaganem et au cours d'un contrôle et d'une interception de plusieurs camions chargés de ce fruit. Après la surveillance de cinq camions transportant 14 tonnes, 6 quintaux et 65 kg de bananes, il s'est avéré que les propriétaires ne détenaient pas les licences légales leur permettant la vente en gros de ce fruit.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

DIRECTION DU LOGEMENT

WILAYA D'ORAN
NIF : 001431019001850

2 EME AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°01/2026

La direction du logement de la wilaya d'Oran, lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacité minimale N°01/2026 pour :
Projet : Travaux De Réhabilitation De La Cite Monte Carlo Et N°50 Boulevard Colonel Ahmed Abbrezzak repartis en lot séparés :

- Lot n°03 : Travaux de réhabilitation Cite Monte Carlo Bloc (C)
- Lot n°04 : Travaux de réhabilitation Cite Monte Carlo Bloc (D)
- Lot n°05 : Travaux de réhabilitation Cite Monte Carlo Bloc (E)

Le cahier des charges sera retiré auprès de la direction du logement de la wilaya d'Oran sis a POS 50 HAI el yasmine Bir El djir -ORAN.

Le présent avis d'appel d'offre s'adresse aux entreprises remplissant les conditions d'éligibilité suivantes :

↓ **POUR LES LOTS : N°03+04 et 05.**

1-Capacité professionnelle : Certificat de qualification Catégorie quatre (04) ou Plus activité principale bâtiment, en cours de validité.

2-Capacité financière : Le candidat doit avoir réalisé un chiffre d'affaires Moyen supérieur ou égal à **10 000 000 DA**, Durant les trois (03) dernières années

3-Capacité technique :

3.1) Référence Professionnel : Avoir réalisé un projet de réhabilitation d'un immeuble ou avoir réalisé un projet de catégorie (B) ou plus conformément a l'arrêté interministériel du 15 mai 1988 portant Modalités d'exercice et de rémunération de la maîtrise d'œuvre en bâtiment.

3.2) Moyen humain :

- Disposant de (01) Architecte ou Ingénieur en génie civil d'une expérience minimum de 02 ans. Désigné comme chef de projet.
- Disposant de (10 ouvriers) au minimum.

-Les moyens humains et matériels comptabilisé aux conditions d'éligibilité ne seront pas comptabiliser sur critères d'évaluation. Si l'une des conditions d'éligibilité n'est pas satisfaite, l'offre sera rejetée systématiquement.

-L'entreprise peut soumissionner pour un ou plusieurs lots et elle peut être retenue pour un seul lot l'évaluation se fera lot par lot conformément aux dispositions de l'article 29.

De loi 23/12 fixant les règles relatives aux marchés publics et l'article 31 du 15/247 du décret présidentiel du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

L'ordre de priorité pris le service contractant lors l'évaluation des offres et l'ordre dont les lots sont numéroté du lot n°03 au lot n° 05.

A. Le DOSSIER DE CANDIDATURE CONTIENT : voir l'article 18 du présent cahier des charges

-Une déclaration de candidature (selon modèle ci-joint) renseignée, signée, datée, avec apposition de cachet.

-Une déclaration de probité (selon modèle ci-joint) renseignée, signée, datée, avec apposition de cachet.

-Le Registre de Commerce et les statuts pour les sociétés, le cas échéant.

-Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.

-Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats soumissionnaires cités à l'article N°04 du présent cahier des charges

Tous les documents fournis par l'entreprise doivent être valide à la date d'ouverture des plis.

B. L'OFFRE TECHNIQUE CONTIENT : voir l'article 18 du présent cahier des charges

- La déclaration à souscrire (selon modèle ci-joint) renseignée, signée, datée, avec apposition de cachet.

- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique :

Mémoire technique selon modèle joint au cahier des charges et qui doit être remplis, Signé et paraphé par l'entrepreneur et faisant ressortir obligatoirement :

La Présentation de l'entreprise avec indication des Bilans, Références et Moyens Humains et matériels dont elle dispose au projet.

Méthodologie d'intervention technique sur site.

Le planning de réalisation proposé par le soumissionnaire doit être établi conformément Au délai fixé dont le présent cahier des charges **Le délai d'exécution est fixé à 12 mois.**

- Le cahier des charges « Partie offre technique » portant à sa dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté » signer parapher.
- Le procès-verbal de visite du site.

C- L'OFFRE FINANCIERE CONTIENT : voir l'article 18 du présent cahier des charges

- La lettre de soumission (selon modèle ci-joint) renseignée, signée, datée, avec apposition de cachet.
- L'ensemble des détails quantitatifs et estimatifs de la partie dite « Offre financière » renseignée et signée ainsi que la récapitulation générale faisant ressortir le montant global de la soumission en toutes taxes comprises.

SOPOS HAI EL YASMINE- BIR EL DJIR

En (03) trois enveloppes intérieures séparées sous un pli cacheté anonyme et portant la mention suivante :

2 EME AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALES N°01/2026

Projet : Travaux De Réhabilitation De La Cite Monte Carlo Et N°50 Boulevard Colonel Ahmed Abbrezzak repartis en lot séparés :

- Lot n°03 : Travaux de réhabilitation Cite Monte Carlo Bloc (C)
- Lot n°04 : Travaux de réhabilitation Cite Monte Carlo Bloc (D)
- Lot n°05 : Travaux de réhabilitation Cite Monte Carlo Bloc (E)

« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Le délai de préparation des offres est fixé à **dix(10) jours**, à partir de la 1ere publication dans le BOMOP ou la presse, conformément à l'article 66 du décret présidentiel n°15-247 de la 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les plis seront déposés le dernier jour de la durée de préparation des offres avant **10H00**.

- ✓ L'ouverture des plis se fera en séance publique le même jour de la date de dépôt des offres à **10h30** au siège de direction du logement de la wilaya d'Oran – sis 50 POS HAI EL YASMINE BIR EL DJIR.

✓ Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de la durée de préparation des offres augmentée de 03 mois.

✓ Les soumissionnaires sont cordialement invités à y assiste.

« GITRA/SPA GROUPE D'INFRASTRUCTURE DE TRAVAUX ROUTIERS ET D'OUVRAGE D'ARTS »



EPE /S.T.A.R.R /S.P.A

Au capital de 1.680.000.000 DA

Siège social : Abou-Tachfine, B.P 104 TLEMCEM

N.L.F. n° :099913026221746

N° RIB :004.00454.401710340159 Banque CPA

Tél : (043) 22.85.53/84.80/84.60/86.82/84.95.* Fax : 043-22.85.06/86.07

www.starr-dz.net * E-mail : starrtlecmec@gmail.com



AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL

OUVERT N° :05 /DT /2026

La Société de Terrassement d' Aménagement et de Revêtement Routier « STARR », lance un Avis d'Appel d'Offre pour :

« TRANSPORT GRANULATS, GNT ET ENROBES A CHAUD SUR DIFFERENTES DISTANCES »

PROJET : Lot 05 réhabilitations des pistes menant aux postes avancés à travers la Daira de Sidi Djillali wilaya Tlemcen.

- Les soumissionnaires peuvent retirer le cahier des charges auprès de la cellule des marchés de l'entreprise ou par e-mail contre un paiement de 2000 DA.
- La date de dépôt des offres est fixée à quinze (15) jours, à compter de la première date de parution avant 12 heures à l'adresse suivante : Direction Générale de l'EPE/STARR/SPA de Tlemcen sise à Abou Tachfine, BP104 /Tlemcen.
- L'ouverture des plis aura lieu le jour même à 14 heures, au siège de l'entreprise STARR.
- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour une durée de quatre vingt dix (90) jours à compter de la date limite de remise des offres.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE MASCARA
DAIRA DE BOUHANIFIA
COMMUNE DE BOUHANIFIA

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

NIF:098429025041330

Conformément aux disposition de l'article 56 de la loi n° 23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générale relative aux marchés public , et aux article 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le président de L'APC de bouhanifia lance un avis d'attribution provisoire à l'ensemble des soumissionnaires concernés par l'avis d'appel d'offres n° 03/2026 concernant : **ENTRETIEN DU CHEMIN COMMUNAL :**

-LOT N° 01: ENTRETIEN DU CHEMIN COMMUNAL N° 06 RELIANT RN17 AU DOUAR GRAIA SUR 400 ML

-LOT N° 02: ENTRETIEN DU CHEMIN COMMUNAL N° 05 RELIANT RN17 AU DOUAR O/ ALI BENOUMEUR SUR 1000 ML COMMUNE DE BOUHANIFIA.

Le projet à été attribué à titre provisoire comme suit :

Projet	Entreprise, adresse et N.I.F	Note de l'offre technique	Montant en TTC (DA)	Délai d'exécution	Observation
ENTRETIEN DU CHEMIN COMMUNAL : -LOT N° 01: ENTRETIEN DU CHEMIN COMMUNAL N° 06 RELIANT RN17 AU DOUAR GRAIA SUR 400 ML	SARL AGREMAS GERANT KOUCHACHE MILOUD 00012906624918000000	70/100	9 422 420.00 DA	90 JOUR	Qualifiée L'offre Unique Techniquement et financièrement
-LOT N° 02: ENTRETIEN DU CHEMIN COMMUNAL N° 05 RELIANT RN17 AU DOUAR O/ ALI BENOUMEUR SUR 1000 ML COMMUNE DE BOUHANIFIA.	SARL AGREMAS GERANT KOUCHACHE MILOUD 00012906624918000000	79/100	15 838 900.00 DA	90 JOUR	Qualifiée L'offre Unique Techniquement et financièrement

Le président de L'APC de bouhanifia est tenu d'inviter, ceux d'entre eux qui sont intéressés, de se rapprocher de ses services, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'avis d'attribution provisoire, à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres technique et financières.

Conformément aux disposition de l'article 56 de la loi n° 23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générale relative aux marchés public , et aux article 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les soumissionnaires peuvent introduire leurs recours auprès de la commission compétent (commission communale des marchés) dans un délai dix (10) jours à compter de la date du premier parution du présent avis, si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recoure est prorogée jusqu' au jour ouvrable suivant.

LE PRESIDENT DE L'APC DE BOUHANIFIA

Produits de première nécessité pendant l'Aïd

Les citoyens seront-ils servis?

Par Youcef Chaïbi

À l'approche de l'Aïd el-Fitr, la même inquiétude revient chez de nombreux habitants d'Oran. Comme chaque année, plusieurs commerces ferment leurs portes durant les jours de fête, provoquant une pénurie de produits de première nécessité dans plusieurs quartiers de la ville. Pourtant, le Ministère du Commerce et de la Promotion des Exportations rappelle régulièrement l'obligation d'assurer la permanence pour garantir l'approvisionnement des citoyens. Mais sur le terrain, les Oranais redoutent déjà de revivre le même scénario : des rideaux baissés, des rayons vides et des familles contraintes de courir d'un quartier à un autre pour trouver du pain, du lait ou quelques produits indispensables". À l'approche de l'Aïd, les mêmes inquiétudes refont surface chez de nombreux habitants d'Oran et ailleurs. Comme à chaque fête religieuse, les Oranais redoutent déjà la disparition soudaine de plu-

sieurs produits de première nécessité dans les commerces de proximité. Pain, lait, semoule ou encore légumes deviennent parfois difficiles à trouver durant les premiers jours de l'Aïd, compliquant le quotidien des familles. Pourtant, chaque année, le ministère du Commerce multiplie les mises en garde et appelle les commerçants à assurer la permanence durant les jours de fête. Des listes de magasins censés rester ouverts sont même rendues publiques afin d'éviter toute rupture dans l'approvisionnement. Mais sur le terrain, la réalité est souvent toute autre. De nombreux citoyens se plaignent en effet que plusieurs commerçants baissent rideau dès la veille de l'Aïd, laissant certains quartiers pratiquement sans aucun point de vente ouvert. Les familles se retrouvent alors contraintes de parcourir de longues distances à la recherche d'un commerce encore en activité, quand elles ne doivent pas se contenter de ce qui reste dans leurs placards. Cette situation, qui se

répète presque chaque année, soulève la question du respect des permanences commerciales et du contrôle sur le terrain. Car au-delà des annonces officielles, les consommateurs attendent surtout une présence effective des services concernés afin de garantir la disponibilité des produits essentiels pendant les jours de fête. Beaucoup d'Oranais espèrent ainsi que des mesures plus fermes seront prises afin d'éviter que ce scénario ne se reproduise encore. L'Aïd est avant tout un moment de partage et de convivialité, et il serait regrettable que les familles aient à se soucier, une fois de plus, de trouver simplement du pain ou du lait durant ces journées censées être consacrées à la joie et au repos. À noter également que la fermeture de nombreux commerces ne se limite pas uniquement aux jours de l'Aïd, mais se prolonge souvent plusieurs jours après la fête, prolongeant ainsi les difficultés des citoyens pour se procurer les produits de première nécessité.

Direction des équipements publics (DEP)

Plus de 60 nouvelles inscriptions d'opérations et de projets pour 2026

Par B.Habib

Plus de 60 intitulés entre opérations, nouveaux projets vitaux et réévaluations de projets de réalisation, utiles pour les citoyens, font figure de proue dans l'ambitieux programme tracé par la direction des équipements publics (DEP), de la wilaya d'Oran, au titre de l'année 2026 dans le cadre de la dynamique du développement local, a-t-on appris de sources concordantes. Un tel nombre d'intitulés de projets ou opérations à l'indicatif de la DEP traduit d'une manière claire et sans ambages aucun la cadence de cette direction un véritable réservoir d'architectes, de planificateurs, de chercheurs en génie civil et de bureaux d'études spécialisés. Ces opé-

rations ou projets concernent des écoles, des groupes scolaires, des lycées, des extensions de classe, des UDS (unités de soins), des structures de santé et d'institutions stratégiques ou administratives, des équipements publics et tant d'autres projets aussi névralgiques pour booster le développement dans la deuxième capitale du pays. Autant dire que ces efforts constants déployés par la DEP et se densifiant notamment depuis la nomination du nouveau directeur, entrent dans une stratégie du ministère de l'Habitat afin d'imprégner une nouvelle dynamique et du sang neuf aux projets d'équipements publics d'accompagnement et de citées intégrées, suivant une vision intégrée et participative des citoyens dans cette impor-

tante wilaya devenue au fil de années de véritables Pôle d'habitat, d'équipements publics, des logements de diverses formules, de Cités intégrées préalablement dotées de toutes les commodités élémentaires et cruciales pour améliorer le cadre de vie du citoyens. Ces efforts soutenus par la densification des équipements publics à Oran, s'expliquent par les besoins croissants de la population de la wilaya qui a nettement franchi la barre de 2 millions d'habitants dont près de 1,9 million se concentrent dans le périmètre de la ville d'Oran seule, selon les dernières estimations. Rien que pour le chapitre de l'habitat, plus de 1600 logements sont en chantier en 2026, c'est dire que la capitale de l'ouest renforce le suivi de la réalisation de ses projets.

Institut de criminologie de l'Université d'Oran 1

Organisation d'un exercice de simulation autour de la «scène de crime»

Un exercice de simulation portant sur la «scène de crime» a été organisé, dimanche à l'Université d'Oran 1 «Ahmed Ben Bella », permettant aux étudiants de découvrir les différentes étapes de l'examen et de la constatation d'un lieu de crime. Cet exercice, auquel ont assisté le recteur de l'université, le professeur Amine Abdelmalek, ainsi que des représentants des services de sécurité et de la justice, s'inscrit dans le cadre d'une journée de formation organisée par le laboratoire de recherche en sciences criminelles de l'Institut de criminologie de la même université. L'événement vise à renforcer la coopération scientifique et institutionnelle, en coordination avec le ministère de la Justice et la Direction générale de la Sûreté nationale, a indiqué le directeur de l'institut, Adda Bouhadda Mohamed

El Amine, à la presse. Cette activité s'inscrit également dans le cadre du soutien à la formation académique et du renforcement des connaissances appliquées des étudiants dans les domaines de la criminologie et des sciences criminelles, tout en consolidant la culture de coopération entre les institutions académiques et les services de sécurité et judiciaires, contribuant ainsi au développement de la recherche scientifique et de la pratique professionnelle dans le domaine criminel, a ajouté le même responsable. De son côté, le directeur du laboratoire de recherche en sciences criminelles, le professeur Selim Boumeslout, a indiqué que cette journée de formation consacrée à la scène de crime comprend une présentation des principes scientifiques et des techniques utilisées pour l'examen d'une scène de crime, la collecte des

preuves criminelles et leur analyse selon les approches modernes des sciences criminelles. Elle inclut également un exercice pratique de simulation d'un crime visant à permettre aux participants de se familiariser avec les différentes étapes opérationnelles de la gestion d'une scène de crime, ainsi qu'avec les méthodes de documentation et de traitement des preuves sur le terrain. L'exercice simule, selon le même intervenant, une scène de crime liée au meurtre de deux personnes dans un hôtel situé au centre-ville. Les participants ont pu observer les différentes étapes du traitement de la scène de crime, depuis le signalement de l'incident jusqu'à l'arrivée des équipes de la police scientifique, la prise d'empreintes, la collecte des preuves et le transfert des victimes vers le service de la morgue.

Environnement

Quand l'espace public devient un bien personnel

Dans plusieurs quartiers de la ville d'Oran, une scène devenue presque banale interpelle pourtant tous les citoyens devant ces trottoirs dégradés, ces déchets jetés à même le sol, ce mobilier urbain détérioré et ces espaces publics abandonnés à l'anarchie. Ce phénomène qui relève de l'incivisme quotidien, traduit malheureusement une dégradation inquiétante du rapport entre le citoyen et son environnement. Il suffit de faire un tour dans certains quartiers populaires comme El Hamri, Mdina Jdida, les HLM ou encore Cité Petit pour constater que le respect de l'espace collectif n'est pas toujours une priorité. Des sacs d'ordures sont déposés en dehors des horaires de collecte, des trottoirs sont squattés par des étals improvisés et certains espaces verts sont transformés en décharges à ciel ouvert. Cette situation ne peut être imputée uniquement aux autorités locales. Certes, les services chargés de la propreté et de l'urbanisme doivent assurer un suivi rigoureux et constant, mais la responsabilité du citoyen demeure essentielle. Une ville ne peut être propre et agréable à vivre que si chacun adopte un comportement responsable. Le problème est aussi culturel. Beaucoup considèrent encore que la rue n'appartient à personne, alors qu'elle appartient à tout le monde. L'espace public est un patrimoine collectif qui doit être protégé au même titre que son propre domicile. Or, l'absence de civisme transforme progressivement certaines artères en lieux de désordre et de négligence. Il devient donc urgent de sensibiliser davantage la population, notamment les jeunes, à la culture du respect de l'environnement urbain. Des campagnes de sensibilisation ainsi que l'application stricte de la loi contre les actes d'incivisme pourraient contribuer à améliorer la situation. Car au final, la propreté et l'ordre d'une ville sont souvent le reflet du comportement de ses habitants. Et si chacun faisait un petit effort, Oran pourrait retrouver l'image d'une ville accueillante, digne de son histoire et de son statut de grande métropole de l'ouest algérien.

Youcef Chaïbi

Prime scolaire 2026-2027

Dernier délai le 31 mars pour déposer les dossiers

À deux semaines de la date butoir, la Direction de l'Action Sociale et de la Solidarité (DASS) de la wilaya d'Oran accentue sa campagne de sensibilisation. Les familles n'ont plus que jusqu'au 31 mars pour déposer leurs demandes de prime scolaire, une aide indispensable pour préparer sereinement la rentrée prochaine. Lancée officiellement le 8 février dernier, l'opération de collecte des dossiers de la prime de scolarité (fixée à 5 000 DA par enfant scolarisé) entre dans sa phase critique. Cette allocation, destinée aux catégories sociales vulnérables, aux familles à revenus modestes et aux nécessiteux, constitue un levier de solidarité nationale essentiel pour atténuer l'impact financier de la rentrée sur le budget des ménages. La grande nouveauté de cette campagne 2026-2027 réside dans la volonté de l'État de simplifier les procédures administratives. Dans ce cadre, la DASS d'Oran a confirmé la suppression définitive de l'attestation de non-affiliation à la sécurité sociale (CNAS et CAS-NOS) du dossier de demande. Cette mesure de facilitation vise à désengorger les guichets des caisses de sécurité sociale, souvent pris d'assaut à cette période, et accélérer l'instruction des dossiers au niveau des commissions de daira, afin de garantir le versement de la prime bien avant le premier jour de classe. Les parents ou tuteurs légaux sont invités à se rapprocher de toute urgence des établissements scolaires (primaires, CEM ou lycées) où sont inscrits leurs enfants pour y déposer le formulaire dûment rempli, accompagné des pièces justificatives de revenus ou de situation sociale. La DASS rappelle avec fermeté que le 31 mars constitue un délai de rigueur. Passée cette date, le système de saisie sera clôturé et aucun dossier ne pourra être traité, ce qui priverait les retardataires de ce soutien financier pourtant crucial pour l'achat des fournitures, des cartables et des manuels pédagogiques.

Ouled-Brahim (Saïda)
**Réception de 50 logements
LPL en juin prochain**

La réception de 50 logements publics locatifs est prévue dans la commune d'Ouled-Brahim (Saïda) d'ici la fin du mois de juin prochain, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. La même source a précisé que ce projet de logements, supervisé par l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), connaît une cadence de travaux accélérée et devrait être livré en juin prochain. Les travaux de réalisation ont été lancés au milieu de l'année dernière pour une enveloppe financière dépassant 173 millions de dinars. Le wali de Saïda, Amoumen Marmouri, qui a inspecté jeudi dernier le site abritant ce programme de logements lors d'une visite de travail et d'inspection de plusieurs projets de développement dans la même commune, a souligné la nécessité de livrer le projet dans les délais fixés, a-t-on fait savoir de même source. A noter que la daïra d'Ouled-Brahim totalise un programme de 1.536 logements publics locatifs, dont 836 ont déjà été réceptionnés, tandis que le reste est en cours de réalisation, selon l'Office de promotion et de gestion immobilière. Cette daïra a également bénéficié, à la fin de l'année dernière, d'un nouveau quota de 300 logements de la même formule, dans le cadre d'un programme complémentaire accordé à la wilaya, dont la réalisation a été lancée au début de l'année en cours. Lors de sa visite, le wali a également inspecté les projets de réalisation d'une cantine scolaire à l'école primaire Menkour-Boudjemaa, dans la localité de Sidi-Bouzid, ainsi que de quatre salles de classe d'extension à l'école Benallou-Abdelkader, dont la réception est prévue en avril prochain, selon la même source.

Mascara
**Une équipe médicale d'Oran
réalise des examens spécialisés
en gastro-entérologie**

Une campagne d'examens médicaux spécialisés dans les maladies de l'appareil digestif a débuté, mercredi, au niveau de l'Etablissement public hospitalier «Meslem Tayeb» de Mascara, sous la supervision d'une équipe médicale du Centre hospitalo-Universitaire «Dr Benzerdjeb» d'Oran, a indiqué le directeur de l'établissement, Houari Sofiane. Le même responsable a précisé que l'équipe, composée de médecins spécialistes, effectuera pendant deux jours des examens au profit des patients locaux souffrant de problèmes gastriques et coliques, notamment les ulcères de l'estomac et les inflammations du côlon, en plus d'opérations de dépistage précoce des tumeurs cancéreuses de l'appareil digestif. Cette initiative s'inscrit dans le cadre d'une convention de jumelage entre le CHU «Dr Benzerdjeb» et l'Etablissement public hospitalier «Meslem Tayeb», visant à assurer la disponibilité de spécialités rares dans les régions de l'intérieur et à renforcer les capacités des équipes médicales locales grâce à une formation pratique, afin de garantir une prise en charge durable et de qualité des patients. La même source a ajouté qu'il a été convenu d'organiser des visites médicales hebdomadaires, avec la possibilité d'ajouter un troisième médecin spécialiste, afin de réaliser le plus grand nombre possible d'examens, d'assurer le dépistage précoce des maladies et d'améliorer la qualité des services de santé dans la wilaya. Il est à noter que des établissements hospitaliers d'autres wilayas ont mené des initiatives similaires à Mascara. Parmi ces hôpitaux, il convient de citer l'Etablissement public hospitalier «EHU 1er Novembre 1954 » d'Oran, l'établissement spécialisé Mère-enfant « Elbouri Rahma ».

Sidi Bel Abbès
Solidarité et humanisme

Par Mohamed Nouar

Alors que le croissant lunaire de Ramadan s'installe dans le ciel de la Mekerra, la wilaya de Sidi Bel Abbès se transforme en un vaste laboratoire de l'humanisme agissant. Au-delà du simple geste alimentaire, l'ouverture de 41 restaurants de la Rahma orchestrée sous l'égide de la Direction de l'Action Sociale (DAS) dessine une cartographie de la fraternité qui transcende la précarité pour restaurer la dignité. Loin de l'improvisation, cette opération d'envergure repose sur une architecture rigoureuse. Avec 5 000 repas servis quotidiennement, l'effort de solidarité se décline en une dualité complémentaire la table ouverte, lieu de mixité sociale et de rompre de l'isolement, et le repas à emporter, répon-

se pudique aux nécessités domestiques. Cette année, l'institutionnalisation de ces espaces soumis à des critères d'agrément stricts garantit une sécurité sanitaire qui honore le bénéficiaire. Les contrôles réguliers des services compétents ne sont pas de simples formalités bureaucratiques, mais le gage d'une éthique de la qualité, rappelant que la charité ne saurait s'affranchir de l'excellence. Ce qui frappe l'observateur, c'est l'effacement des barrières sociales au profit d'un engagement citoyen total. Membres d'associations, mécènes anonymes et jeunes volontaires s'activent dans une chorégraphie du don. L'extension de cette générosité vers les centres de santé, pour soutenir les familles de malades, témoigne d'une conscience aiguë des vulnérabilités périphériques. En tant que

piliers spirituels et logistiques, les lieux de culte parachèvent ce réseau d'entraide, transformant les dons des fidèles en actes concrets de résilience sociale. Au-delà des chiffres, cette mobilisation est le miroir d'une société qui refuse l'atomisation individualiste. À Sidi Bel Abbès, le restaurant de la Rahma n'est pas qu'une cantine pour démunis: il est le symbole d'une «hospitalité ontologique». Dans la vapeur des marmites et le silence respectueux des tables dressées, se réactualise chaque soir le contrat social algérien : une solidarité qui ne se décrète pas, mais qui se vit. En définitive, ces 5 000 repas quotidiens sont autant de messages adressés à la solitude et à la nécessité. Ils rappellent que si le jeûne est une ascèse individuelle, l'Iftar, lui, est une célébration collective de notre commune humanité.

Vols de câbles électriques à Sidi Bel Abbès
Un fléau qui coûte cher

Par Mohamed Nouar

À Sidi Bel Abbès, la Direction de Distribution (SDO) se heurte à une recrudescence alarmante de sabotages et de spoliations d'équipements. Au-delà du simple préjudice matériel, c'est l'intégrité de la chaîne énergétique et la sécurité des citoyens qui se trouvent compromises par une délinquance opportuniste aux conséquences potentiellement tragiques. Le mois de mars s'est inscrit sous le signe d'une offensive contre les infrastructures de base. De la commune de Mostefa Ben Brahim, où un segment de conducteur en cuivre a été dérobé, à celle de Sfisef, véritable épicentre de ces exactions avec la disparition cumulée de près de 150 mètres linéaires de câbles, le constat est sans appel : les réseaux électriques sont devenus la cible d'un mercantilisme sauvage. Cette prédation ne se limite pas à l'énergie élec-

trique. Le réseau de gaz, artère vitale s'il en est, n'échappe pas à ces velléités destructrices. Les tentatives de soustraction de vannes signalées dans les quartiers de Montplaisir et du Faubourg Thiers illustrent une témérité criminelle qui frôle l'inconscience. La SDO de Sidi Bel Abbès, par la voix de ses responsables, exprime une vive inquiétude. Ces actes de vandalisme ne sauraient être réduits à des pertes comptables pour l'entreprise. Ils engendrent, par effet domino, des discontinuités de service qui pénalisent le quotidien des ménages et l'activité économique de la wilaya. Plus grave encore, l'altération préméditée des installations de gaz constitue une menace directe pour l'ordre public. En s'attaquant aux vannes de régulation, les auteurs s'exposent et exposent les habitants à des risques d'explosions et de fuites majeures. Le passage de la spoliation de cuivre au sabotage gazier marque un franchissement

de seuil dans la dangerosité sociale de ces agissements. Face à ce défi, la Direction de la Distribution rappelle que la loi sera appliquée dans toute sa rigueur. Les auteurs de ces méfaits s'exposent à des poursuites judiciaires lourdes, proportionnelles à la gravité de l'entrave au fonctionnement des infrastructures stratégiques du pays. Toutefois, la réponse ne peut être uniquement répressive. La SDO en appelle à un sursaut civique. La protection du patrimoine énergétique est l'affaire de tous. Chaque citoyen est invité à devenir une sentinelle de son propre cadre de vie en signalant tout mouvement suspect aux abords des installations. Le numéro vert 3303, accessible en permanence, demeure le rempart le plus efficace pour une intervention rapide des services techniques et de sécurité. Dans une société moderne, l'énergie est un bien commun dont la fragilité exige une protection partagée.

Adrar
**Divers projet pour la consolidation
du cadre de vie du citoyen**

La commune d'Adrar s'est vue accorder, ces dernières années, via différents programmes de développement, une série de projets de développement socioéconomique appelés à contribuer à la consolidation du cadre de vie du citoyen, a-t-on appris dimanche des responsables de cette collectivité. Ces projets portent sur la réalisation de deux réservoirs d'eau de 2.000 m3 chacun, au niveau de la zone industrielle et à Tellilène, en sus de la réhabilitation de 86 km du réseau d'eau potable. S'agissant de l'amélioration de la couverture sanitaire, il est fait état de la réalisation en cours de deux polycliniques à la cité des 1.100 logements et à ksar Adegha. Le secteur de l'éducation a, de son côté, bénéficié d'un projet d'école primaire (type-2) à l'ouest d'Adrar, composée

de 12 salles, d'une salle polyvalente, d'une salle de lecture et d'une autre d'informatique, en plus d'un projet de cantine scolaire servant 200 repas/jour et d'une aire de jeux. Le secteur compte aussi des projets de logements d'astreinte, d'un groupe-ment scolaire et d'une salle polyvalente à ksar Meraguène, ainsi que les projets de deux collèges à Tellilène et au niveau du pôle urbain. Lors d'une inspection de ces projets, le wali d'Adrar, Fodil Dhouiï, a appelé les responsables concernés à accélérer le rythme des travaux et à veiller au respect des normes de qualité et des délais de livraison de ces structures en prévision de la prochaine rentrée scolaire. Pour ce qui est des programmes d'habitat, il est fait état de l'inscription d'un programme de 200 logements promotionnels publics (LPP), de 150 logements pro-



motionnels aidés (LPA) et de 1.130 logements publics locatifs (LPL). La commune d'Adrar a eu également droit à un projet (étude, réalisation et suivi) des projets de routes au niveau des lotissements sociaux 624 et 1.690, dans la région de Tellilène. Sur un autre registre, Adrar a bénéficié d'un projet d'abattoir communal moderne, devant entrer prochainement en exploitation, après finalisation de son équipement.

Etablissement de rééducation de Koléa

Organisation d'un Iftar collectif en l'honneur des détenus mineurs

L'établissement de rééducation et de réinsertion de Koléa (wilaya de Tipasa) a abrité mercredi soir un Iftar collectif organisé, pour la 5e saison consécutive, par la Direction générale de l'administration pénitentiaire et de la réinsertion, en partenariat avec l'Organe national de protection et de promotion de l'enfance, en l'honneur des détenus mineurs de cet établissement. Supervisant cette initiative aux côtés de la Déléguée nationale à la protection de l'enfance, Meriem Cherfi, le Directeur général de l'administration pénitentiaire et de la réinsertion, Said Zreb, a indiqué que les mineurs bénéficient d'une attention particulière dans le système pénal en Algérie.

Il a souligné que le législateur a fait du placement en établissement pénitentiaire une mesure exceptionnelle, à laquelle il n'est recouru qu'après l'épuisement de toutes les autres procédures, mettant en avant les dispositifs destinés à leur prise en charge et visant à contribuer à la construction de leur personnalité tout en répondant à leurs besoins intellectuels, psychologiques et physiques. Ces mesures ont permis, a-t-il poursuivi, en coordination

avec plusieurs secteurs tels que l'éducation, la formation professionnelle, la culture, la jeunesse et les sports, ainsi que les affaires religieuses, d'enregistrer durant l'année scolaire en cours l'inscription de 204 mineurs dans des classes d'alphabétisation, 159 dans l'enseignement à distance – dont 138 au cycle moyen et 21 au cycle secondaire –, 313 dans la formation professionnelle et 116 dans des classes de mémorisation du Coran.

Par ailleurs, le même responsable a indiqué que des programmes et activités ont été menés en coordination avec 505 associations de la société civile. Il a également salué le rôle central des juges des mineurs et de la Commission de rééducation, récemment mise en place dans les centres pour mineurs, chargée de suivre l'exécution des programmes éducatifs et thérapeutiques et d'examiner certaines mesures d'aménagement de peine.

L'activité de cette commission a permis l'octroi de 118 libérations conditionnelles et de 279 permissions de sortie au profit de mineurs. De son côté, la Déléguée nationale à la protection

de l'enfance, Meriem Cherfi, a évoqué les avancées réalisées dans le domaine de la protection et de la promotion des droits de l'enfant, soulignant que ce dossier bénéficie d'une attention particulière du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Elle a ajouté que la loi relative à la protection de l'enfant prévoit des dispositions spécifiques pour la prise en charge des mineurs au sein des établissements pénitentiaires, notamment à travers des ailes qui leur sont dédiées et des mesures privilégiant la rééducation et la correction du comportement plutôt que la sanction, afin de favoriser leur retour au sein de leurs familles et leur réinsertion dans la société.

A noter que l'initiative d'Iftar collectif, à laquelle ont pris part plusieurs artistes et figures sportives, a été marquée par une animation assurée par les détenus mineurs de l'établissement de Koléa. La rencontre s'est achevée par la remise de prix et cadeaux symboliques aux lauréats de diverses activités culturelles, notamment des concours de mémorisation et de récitation du Coran, de théâtre, de poésie et de résumé d'histoires.

Secteur de la santé de Mila

Six nouveaux appareils d'hémodialyse

Le secteur de la santé dans la wilaya de Mila a été renforcé par six nouveaux appareils d'hémodialyse, a-t-on appris jeudi auprès du chargé de gestion de la direction locale du secteur. M. Abdelhafid Louifi a précisé à l'APS que ces appareils ont été acquis sur le budget de la wilaya après la demande adressée par les services du secteur en vue de renforcer les hôpitaux en appareils d'hémodialyse afin de « réduire la pression sur les services d'hémodialyse et assurer une meilleure prise en charge des malades insuffisants rénaux de la wilaya ». Ces appareils ont été réceptionnés au cours de cette semaine et remis aux deux établissements publics hospitaliers « frères-Bentobal » du chef-lieu de wilaya » Mohamed-Medahi » de la commune de Ferdjioûa, selon la même source. Cette opération est seconde du genre après celle menée en 2025 pour l'acquisition de 30 appareils d'hémodialyse distribués à l'ensemble des établissements publics hospitaliers disposant d'un service d'hémodialyse dont celui de Houari-Boumediene de la commune de Chelghoum Laïd qui a bénéficié de 14 appareils, selon la même source. Il est également prévu dans les prochains jours l'acquisition d'équipements médicaux nouveaux pour le centre de wilaya de transfusion sanguine en plus de l'acquisition au profit du secteur d'un appareil de dépistage du cancer du sein, a-t-on indiqué.

CNEP-Banque

Ouverture d'une nouvelle agence à Tizi Ouzou

La Caisse nationale d'épargne et de prévoyance « Cnep-Banque » a annoncé, samedi, l'ouverture d'une nouvelle agence bancaire à Tizirt (wilaya de Tizi-Ouzou), dans le cadre de sa politique d'extension de son réseau commercial et de proximité avec sa clientèle. Cette nouvelle agence, dont l'ouverture est prévue demain dimanche, porte désormais le réseau de la CNEP-Banque à 231 agences à travers le territoire national, a précisé la banque dans un communiqué. Située à la cité 50 logements LPL, sous le code 220, la nouvelle agence offre aux habitants de la région un accès direct à l'ensemble de ses services et solutions financières. Elle propose, également, une gamme complète de produits et services bancaires, incluant des solutions de la finance islamique, afin de répondre aux besoins variés de sa clientèle et de contribuer à la dynamique de développement économique local, a fait savoir la même source. Cette nouvelle implantation vient ainsi renforcer la présence de la banque dans la wilaya de Tizi-Ouzou et faciliter l'accès aux services bancaires pour les particuliers, les professionnels et les entreprises de la région, est-il souligné dans le communiqué.

Université de Sétif

1er hackathon de rétro-ingénierie du 31 mars au 2 avril prochains

L'université Ferhat-Abbas (Sétif 1) organisera du 31 mars au 2 avril prochains le 1er hackathon de rétro-ingénierie appliquée dans le domaine de la mécanique, une initiative visant à renforcer les compétences nationales en la matière, a-t-on appris, samedi, auprès des organisateurs de cet événement scientifique. M. Farouk Benali, directeur de l'incubateur d'entreprises de cette université, structure organisatrice du hackathon, a indiqué, dans une déclaration à l'APS, que cet événement scientifique et technologique vise à « encourager les étudiants porteurs de projets innovants à vivre une expérience pratique alliant analyse technique et vision économique dans un espace compétitif fondé sur la créativité et l'innovation ».

Les participants disposeront de 30 heures de travail continu pour développer leurs projets avant de les présenter devant le jury en expliquant l'idée du projet et ses caractéristiques techniques et économiques, selon M. Benali qui a ajouté que l'idée de ce hackathon « repose sur le développement de solutions technologiques innovantes permettant d'intégrer les dimensions technique et économique dans les projets proposés, à travers l'analyse technique, l'étude de faisabilité, le modèle économique et le marketing industriel ».

Les étudiants participants travailleront en groupes pluridisciplinaires comprenant des étudiants en ingénierie mécanique, électronique et informatique, ainsi que des étudiants en économie et sciences de gestion,



la participation étant ouverte aux étudiants des différentes institutions universitaires du pays.

Les lauréats de cet événement scientifique devant être organisé en collaboration avec l'unité de recherche en fabrication additive de Sétif, « recevront des prix de valeur et se verront offrir la possibilité de faire bénéficier leurs projets de l'expertise de l'incubateur d'entreprises de l'université de Sétif 1 dans le but de transformer leurs idées en projets innovants réalisables industriellement », selon le même responsable.

L'organisation de ce hackathon s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par l'université pour promouvoir une culture de l'innovation industrielle et encourager les étudiants à passer de la réflexion théorique à l'application pratique en abordant de véritables défis industriels à l'aide de la méthodologie de la rétro-ingénierie qui consiste à démonter un produit, à comprendre sa structure et ses

fonctions, puis à le redessiner ou à l'améliorer pour le rendre plus efficace, moins coûteux et plus adapté à la fabrication locale.

El-Meniaa

Le projet de réaménagement du drain principal à un stade avancé

Le projet de réaménagement du drain principal de la commune d'El-Meniaa sont à un stade avancé, a indiqué samedi le président de l'Assemblée populaire communale (APC), M. Othmane Bousbia Inscrit au titre du renforcement du système d'assainissement et d'amélioration du cadre de vie, le projet englobe la réorganisation du système d'assainissement et de drainage, la réalisation d'un collecteur principal, l'ouverture de nouveaux canaux, a précisé M. Bousbia. Les travaux sont menés en trois phases portant aménagement général du drain, l'ouverture de nouveaux itinéraires, l'extension de canaux secondaires sur 2,5 km vers le drain principal, a-t-il ajouté. Des canaux spécifiques à l'évacuation des eaux pluviales sont aménagés, pour les séparer de ceux d'évacuation des eaux usées, dans la perspective de leur exploitation à des fins d'irrigation des palmeraies et vergers limitrophes. Le projet de réaménagement vise à améliorer le dispositif d'assainissement et mettre en place un système de drainage susceptible de mettre un terme aux odeurs nauséabondes provenant des eaux stagnantes, source de prolifération de moustiques vecteurs de maladies. Il permettra, une fois finalisé, d'améliorer le cadre environnemental et sanitaire, en plus de mieux l'intégrer dans le schéma urbain.

Quartier Chahid Akeb El Miloud à Ain Tarik
**Une mare d'eaux usées
menace la santé des enfants**



La commune d'Ain Tarik, et plus particulièrement le quartier Chahid Akeb El Miloud, ancienne ment connu sous le nom de quartier Chetaibo, fait face à une situation environnementale et sanitaire préoccupante. Une mare d'eaux usées stagnantes est devenue un danger imminent pour les enfants et les habitants du quartier. Les riverains soulignent que cette mare n'a pas été traitée depuis longtemps, ce qui en fait un terrain propice à la prolifération d'insectes et d'animaux porteurs de maladies. De plus, elle représente une menace directe pour la vie des enfants qui s'en approchent, souvent sans conscience du danger, et qui utilisent l'espace alentour comme terrain de jeu. Un citoyen a documenté la situation par des photographies qu'il a transmises aux médias afin de mettre en lumière l'ampleur du risque qui menace le quartier. Dans le même temps, les habitants rappellent que le quartier voisin Chahid Ben Aïcha, adjacent à Chahid Akeb El Miloud, a récemment bénéficié d'un projet de réhabilitation des canalisations d'eaux usées. Cette différence de traitement entre les deux quartiers accentue le mécontentement des habitants de Chahid Akeb El Miloud. Les résidents exigent l'intervention immédiate des autorités locales pour résoudre ce problème, insistant sur la nécessité de prendre les mesures légales à l'encontre de l'entrepreneur responsable et de mettre en place des solutions préventives avant qu'un accident majeur ne survienne, que ce soit la chute d'un enfant dans la mare ou la propagation de maladies liées aux eaux polluées. Certains habitants estiment que le retard dans la prise en charge de cette mare reflète un manque de contrôle et de réaction précoce de la part des autorités compétentes. Ils réclament l'établissement d'un calendrier précis pour le traitement de la situation, ainsi que la mise en place de campagnes de contrôle régulières pour s'assurer de la sécurité des canalisations dans tous les quartiers, notamment ceux densément peuplés où les enfants jouent à proximité de zones à risque.

Journée nationale des personnes
aux besoins spécifiques
**Une cérémonie en faveur
des enfants malentendants**

Dans le cadre de la célébration de la Journée nationale des personnes aux besoins spécifiques, l'École des enfants malentendants de la wilaya de Relizane a organisé une cérémonie au Grand Hôtel "Mina", situé au centre-ville, sous la supervision du directeur de l'Action sociale. L'événement a connu la participation de cadres du secteur, de parents d'élèves ainsi que d'enfants issus de centres spécialisés. Cette activité a constitué une occasion humaine et éducative pour mettre à l'honneur les enfants atteints de déficience auditive et valoriser leurs talents et leurs capacités. Au cours de la cérémonie, les élèves ont présenté diverses prestations artistiques et pédagogiques, illustrant les compétences et les potentialités dont ils disposent malgré les défis auxquels ils font face, dans une atmosphère festive marquée par la joie et l'encouragement. La rencontre a également permis de rappeler l'importance de soutenir et d'accompagner cette catégorie sur les plans éducatif et social, à travers la mise en place de conditions favorables facilitant leur intégration au sein de la société et leur participation active dans différents domaines de la vie.

Dangers de la drogue et des substances psychotropes
**Campagne de sensibilisation
destinée aux jeunes**

La place du Bureau central de poste a abrité, dans la soirée du vendredi 13 mars 2026, une rencontre de sensibilisation ouverte au profit des jeunes sur les dangers de la drogue et des substances psychotropes ainsi que les moyens de prévention. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la campagne nationale lancée visant à sensibiliser contre le fléau de la drogue et des psychotropes, et à mettre en œuvre la stratégie nationale de prévention et de renforcement de la culture de la sensibilisation chez les jeunes. Cette initiative a été organisée sous le patronage du wali de la wilaya de Relizane, avec la participation de plusieurs partenaires institutionnels et associatifs. Parmi eux figurent l'Office des établissements de jeunesse ainsi que plusieurs associations actives dans la prévention des fléaux sociaux, notamment l'Association «Assalama» pour la prévention des risques et des fléaux sociaux, l'Association de wilaya «Sada El Mar'a», ainsi que l'Association de wilaya de sensibilisation aux dangers des fléaux sociaux. La rencontre a également connu la participation de représentants des services de la santé publique et du Centre du médiateur, ainsi que de l'Association des anciens Scouts musulmans algériens, en présence du chef de service des activités de jeunesse et de cadres du secteur de la jeunesse et des sports, en plus de psychologues et d'acteurs engagés dans les actions de sensibilisation et de pré-



vention. L'animation de cette soirée a été assurée par M. Mimoun Mohamed, coordinateur de wilaya de la cellule et des points d'écoute et de prévention pour la santé des jeunes et les clubs de santé. Cette manifestation a été marquée par une série d'interventions et d'échanges ouverts visant à informer les jeunes sur les différents types de drogues et de substances psychotropes, leurs effets néfastes sur la santé physique et psychologique, ainsi que leurs répercussions sur la stabilité de la famille et de la société. Les intervenants ont également abordé les moyens de prévention contre ce phénomène, en insistant sur l'importance du rôle de

la famille et des institutions éducatives et de jeunesse dans l'accompagnement et l'orientation des jeunes. Ils ont également encouragé l'adoption de modes de vie sains basés sur les activités culturelles, sportives et éducatives. Cette soirée a constitué une opportunité d'ouvrir un dialogue direct avec les jeunes présents, les spécialistes ayant prodigué conseils et orientations pratiques afin d'éviter de tomber dans les pièges de l'addiction. L'accent a été mis sur la nécessité de renforcer la conscience individuelle et collective face à ce phénomène devenu un véritable défi social nécessitant la mobilisation de l'ensemble des acteurs.

Association El Irchad wa El Islah
**Des habits de l'Aïd et des aides financières
à 500 orphelins et enfants démunis**

Dans un élan de solidarité marqué durant le mois sacré de Ramadhan, l'Association algérienne El Irchad wa El Islah, bureau de la wilaya de Relizane, a lancé la quatrième opération de son programme caritatif, consacrée à la distribution de vêtements de l'Aïd et d'aides financières au profit des enfants orphelins et issus de familles démunies. Placée sous le slogan « Rahimoun... par votre générosité le bien se complète », cette initiative solidaire a permis la distribution de 300 tenues de l'Aïd ainsi que 200 enveloppes financières d'une valeur de 5 000 dinars chacune, destinées à 500 enfants orphelins et nécessiteux. L'opération s'est déroulée au siège provisoire de l'association, situé au quartier Zitoun à Relizane, à l'occasion d'une cérémonie organisée en l'honneur des enfants bénéficiaires et de leurs familles. À travers cette action, l'association vise à soulager les familles à faible revenu, particulièrement éprouvées par les charges croissantes de la vie quotidienne, et à permettre aux enfants de célébrer l'Aïd dans la joie et la dignité. Cette opération s'inscrit dans une série d'initiatives solidaires menées par le bureau local de l'association durant ce mois de Ramadhan. Le premier projet a



consisté en la distribution de 300 couffins alimentaires accompagnés de 300 sacs de farine au profit des familles nécessiteuses. Le deuxième projet a porté sur la distribution de 100 paniers composés de légumes, de viande blanche, de farine et d'huile, à raison d'environ 30 couffins par semaine. Dans le cadre de son troisième projet solidaire, l'association a également accordé une attention particulière aux personnes atteintes de la maladie coeliaque, en leur distribuant 20 paniers alimentaires, 40 sacs de farine spéciale et 20 boîtes de gâteaux de l'Aïd sans gluten, adaptés aux besoins de ces patients. À l'is-

sue de cette opération, les responsables de l'association ont tenu à exprimer leur profonde gratitude envers les bienfaiteurs et donateurs, considérés comme le pilier essentiel de la réussite de ces actions humanitaires, saluant leur engagement constant au service de la solidarité et de l'entraide sociale. Ces initiatives témoignent de l'importance du travail associatif dans le renforcement des valeurs de solidarité et dans l'accompagnement des catégories sociales vulnérables, particulièrement durant les périodes de forte symbolique religieuse et sociale comme le mois de Ramadhan et les célébrations de l'Aïd.

Ligue 2

L'ASMO relance ses chances de montée après six victoires consécutives

L'ASM Oran a poursuivi sa belle remontée au championnat de Ligue 2 de football (groupe Centre-Ouest) en signant une sixième victoire consécutive, un succès qui lui a permis de se hisser à la troisième place du classement et de revenir ainsi dans la course à l'accession.

Cette série positive a débuté depuis l'arrivée de l'entraîneur Driss Betayab à la tête de la barre technique de l'équipe, en remplacement de Moufidi Cherdoud.

Le nouveau coach a réussi un parcours sans faute en récoltant 18 points sur 18 possibles, un départ idéal qui a redonné confiance aux

joueurs de la formation de «M'dina J'dida». Dans ce contexte, le président du club, Mehdi Brahimi, a salué le travail accompli par le staff technique dirigé par Betayab, soulignant que le nouvel entraîneur a démontré de grandes compétences depuis sa prise de fonctions.

Il a également rappelé que Betayab est un pur produit du club, ayant déjà porté les couleurs de l'ASM Oran en tant que joueur chez les juniors et les espoirs.

Par ailleurs, Brahimi s'est montré optimiste quant à la capacité de son équipe à terminer la saison à l'une des deux places qualificatives (2e ou 3e) pour le «play off», estimant que

la JS El Biar semble la mieux placée pour s'emparer de la première place, synonyme d'accession directe. L'ASM Oran espère désormais capitaliser sur cette dynamique positive pour continuer à engranger des points lors des prochaines journées, dans l'objectif de mettre fin à de longues années d'attente et de retrouver l'élite du football algérien. Pour rappel, l'ASM Oran a quitté la division d'élite il y a près de dix ans. Depuis, le club a souvent joué les seconds rôles en Ligue 2, avant de voir se dessiner cette saison une nouvelle opportunité de revenir dans la course à la montée, et ce, après 23 journées de championnat.

MC Alger

Khaled Benyahia est de retour



La Direction du MC Alger a annoncé dimanche avoir confié, jusqu'en 2027, les commandes techniques de son équipe seniors à l'entraîneur tunisien Khaled Benyahia, en remplacement du sud-

africain Rhulani Mokwena, qui a présenté sa démission la veille, pour rejoindre le championnat libyen. «Le contrat de Benyahia s'étendra jusqu'en juin 2027. Il prendra ses fonctions dès dimanche soir, pour

commencer à préparer le prochain match de championnat, prévu mercredi contre l'USM Khnechela», a détaillé la Direction mouloudéenne dans un communiqué, diffusé sur ses réseaux sociaux.

Le club a expliqué son choix de confier les commandes de la barre technique à Benyahia, plutôt qu'à un autre, par le fait qu'il connaît très bien la maison et que son dernier passage chez «Le Doyen» a été couronné de succès, avec le titre de champion et la Supercoupe d'Algérie. «Benyahia avait atteint également les quarts de finale de la Ligue des champions, faisant que son parcours avec nous ait été un des plus satisfaisant, d'où la décision de refaire appel à ses services», a-t-on ajouté. La Direction du MCA a tenu à remercier également le Sud-africain Rhulani Mokwena «pour tout ce qu'il a apporté au club, lui et les autres membres de son staff, en leur souhaitant bonne chance dans la suite de leur parcours».

Equipe nationale (U20)

Double confrontation amicale face à l'Egypte au Caire

La sélection algérienne de football des moins de 20 ans (U20) disputera deux matchs amicaux face à son homologue égyptien au Caire les 27 et 30 mars courant, a annoncé samedi la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel.

Ces deux rencontres entrent dans le cadre du stage de préparation des jeunes «Verts», prévu durant la prochaine fenêtre internationale, du 22 au 31 mars 2026, en vue de préparer les prochaines échéances, précise le communiqué de la FAF.

La même source indique que la préparation pour ces deux matchs amicaux débutera à Alger, avant le départ de la délégation pour Le Caire le 24 mars.

La sélection nationale de cette catégorie d'âge, dirigée par le sélectionneur Rezki Neïder, avait déjà effectué un stage de préparation du 18 au 21 janvier dernier au Centre technique



régional de Tlemcen, avec la participation de 27 joueurs évoluant dans le championnat national, dans le but de les superviser et de retenir les meilleurs éléments en vue des pro-

chaines échéances.

Ces préparatifs s'inscrivent dans le cadre de la préparation aux éliminatoires régionales qualificatives à la Coupe d'Afrique des nations 2026.

Tennis de table

L'Algérie présente au tournoi international de Tunis



L'Algérie participera, aux côtés de 34 autres pays au tournoi international seniors de tennis de table (messieurs et dames), abrité par la Tunisie, du 24 au 29 mars, a annoncé la Fédération tunisienne de la discipline.

Outre l'Algérie, le rendez-vous tunisien regroupera un total de 128 pongistes représentant: Tunisie, Belgique, Brésil, Bahreïn, Cameroun, Croatie, Danemark, Egypte, Espagne, France, Allemagne, Hong Kong, Inde, Italie, Japon, Corée, Madagascar, Malaisie, Moldavie, Mexique, Monaco, Philippines, Nigeria, Pays-Bas, Portugal, Roumanie, Serbie, Slovaquie, Suède, Taipei chinois, Turquie, Ukraine, Etats-Unis et Russie.

Le programme du tournoi qui se déroulera au Palais des sports d'El Menzah, comprendra des épreuves de simple, de double garçons, de double filles ainsi que de double mixte.

La même source a souligné que le tournoi international de Tunis enregistrera la participation de plusieurs joueurs bien classés au niveau mondial, notamment le Français Flavien Coton (28e mondial) et le Japonais Kiruto Shinozuka (33e) chez les messieurs, ainsi que la Sud-Coréenne Joo Shinhee (17e) et la Japonaise Miu Kihara (23e) chez les dames.

CAN-2026 U17 (Qualifications/Zone UNAF)

Les Cadets algériens entament leur préparation à Alger

La sélection nationale de football des moins de 17 ans (U17) a entamé samedi son dernier stage de préparation au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger), en prévision de sa participation au tournoi de l'Union Nord-Africaine de Football (UNAF), prévu du 22 mars au 5 avril en Libye, qualificatif à la prochaine Coupe d'Afrique des nations CAN-2026 de la catégorie, a indiqué la Fédération algérienne (FAF) sur son site officiel. Avec un effectif réduit, la première séance d'entraînement s'est déroulée en soirée sous la conduite du sélectionneur national, Amine Ghimouz. La séance a débuté dans la salle de sport du centre avant de se poursuivre sur l'un des terrains du CTN, avec un programme essentiellement axé sur des exercices légers. La préparation se poursuivra jusqu'au 18 mars, date à laquelle sera dévoilée la liste finale des joueurs retenus pour prendre part à ce tournoi, prévu du 22 mars au 5 avril à Benghazi. Selon le calendrier dévoilé par l'UNAF, les Algériens débiteront face à leur homologue libyens, le mardi 24 mars au stade international de Benghazi (16h00), avant d'enchaîner en défiant le Maroc, le vendredi 27 mars au stade Al-Ittihad Al-Askari (15h00). Exemptés de la troisième journée, les cadets algériens reprendront la compétition en croisant le fer avec la Tunisie, le jeudi 2 avril au stade international de Benghazi (15h00), avant de boucler le tournoi face à l'Egypte, le dimanche 5 avril, toujours au stade international de Benghazi (13h00). Le tournoi se déroulera sous forme d'un mini-championnat de cinq journées, à l'issue desquelles les trois premiers au classement se qualifieront à la phase finale de la CAN-2026 U17.

12 | Carrefour Pub

www.lecarrefourdalgerie.dz

Mكتب التوثيق للأستاذ بن محبوس عبد العزيز
مؤثق بوهرا، 14 نهج العربي تبسي
تعديل قوانين المؤسسة ذات الشخص الوحيد
و ذات المسؤولية المحدودة المسماة جيو شيب
مقرها الاجتماعي : وهران ، حي الأمير ، على
زاوية شارع العربي بن مهيدي رقم 111
و شارع الزوجان فوزيل رقم 2 العمارة رقم 24
السجل التجاري : 21 ب 31/00-0118641
بموجب عقد تلاقه مكتب الأستاذ الموقع أسفله
بتاريخ 2026/03/16، في طور التسجيل، تقرر
مايلي: رفع رأسمالها الاجتماعي الذي يقدر
حاليا ب : (1.000.000.00 دج) بمبلغ نقدي
قدره 49.000.000.00 دج ليصبح يقدر ب
50.000.000.00 دج مع إحداث (49.000)
حصة اجتماعية جديدة بقيمة اسمية (1000.00
دج) للوحدة. ستودع نسختان من هذا العقد لدى
الفرع المحلي للمركز الوطني للسجل التجاري
لولاية وهران.

للإعلان المؤثق
17.03.2026

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية تيارت
مديرية التقنين و الشؤون العامة
مصلحة الشؤون العامة
مكتب الجمعيات
إعلان عن تعديل القانون الأساسي
طبقاً لأحكام القانون رقم 06/12 المؤرخ في 12
جانفي 2012 والمتعلق بالجمعيات ذات طابع "
خيري " لا سيما المادة 18 فقرة 02 لقد تم في
هذا اليوم 2026/03/10 تعديل القانون الأساسي
للجمعية الولائية
المسماة : الجمعية الولائية كافل اليتيم.
المعتمدة تحت رقم 06 بتاريخ 10/03/2013
الرئيس جلاب العربي.
المقر حي 504 سكن عمارة 4 ب رقم 05 بلدية
تيارت

17.03.2026



Agence de voyage
SFICIFA
Mesra - Mostaganem
Rue Mohamed Khemisti
Face Maison Renault
Tel: 06 61 78 30 05

À louer

Local de 200 M², premier
étage. Très bien situé à
Salamandre, Mostaganem,
Zone d'activité face Orolait.
Convient parfaitement à
une activité commerciale ou
de service. A 1 km de la porte
de Mostaganem.



Contacter N°: 05.53.81.12.08

Adresse: Zone Orolait, Salamandre. Mostaganem.



WASH'N DELIVERY
Le Pressing Qui Vient à Vous
@WashNdelivery9
Boulevard Des Lions, Bir El Djir, Oran
041 879 674
0770 936 836
Bring your laundry, we'll wash it
Call us 0770 936 836

Amis internantes, lisez LE CARREFOUR D'ALGÉRIE sur le Net www.lecarrefourdalgerie.dz

ACCIDENTS DE LA ROUTE
LE FACTEUR HUMAIN DE LOIN LA PREMIÈRE CAUSE
LE CARREFOUR D'ALGÉRIE
Proposition de 150 représentants de l'Union Algérienne à l'Assemblée Nationale
DES POSTULANTS EXIGENT LE LANCEMENT DE LEUR RECRUTEMENT
Page 06

UNE GRANDE OPÉRATION DE NETTOYAGE
DOIT TOUCHER TOUS LES SECTEURS URBAINS
LES ORANAIS DOIVENT DONNER L'EXEMPLE
Lire en page 07

LE SÉLECTIONNEUR NATIONAL EN CONFÉRENCE DE PRESSE
RAJEVAC: «FACE AU LESOTHO, J'ALIGNERAI MON ÉQUIPE-TYPE»
Lire en page 12

LA VIE À SAÏDA
Télévision préparée pour la chaîne de la télévision algérienne
Séance officielle de la chaîne de la télévision algérienne
Lire en page 13

24 CAS ENREGISTRÉS À QUARANTA
LE CARREFOUR D'ALGÉRIE
15 BOMBES ARTISANALES DÉTRUITES À CONSTANTINE
364 PERSONNES SOUS MANDAT DE DÉPÔT À ORAN
Violence dans les stades
LE HUS CLOS REPREND DE PLUS BELLE
Lire en page 14

VIOLENTE COLLISION ENTRE UN MINIBUS ET UN VÉHICULE DE TOURISME PRÈS DE SKIKDA
09 MORTS DONT 08 ENFANTS ET 19 BLESSÉS
LE CARREFOUR D'ALGÉRIE
LE MAIRE ET LE CHEF DU PERSONNEL DEVANT LE JUGÉ LE 31 AOÛT
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR
Lire en page 15

SIT-IN DU PERSONNEL MÉDICAL
LE CARREFOUR D'ALGÉRIE
UN MARIN ALGÉRIEN PORTÉ DISPARU ENTRE LA TURQUIE ET LA GRÈCE
LA GRANDE SERRA, LA RICHAÏA, LE LAC TELAMINE ET LES SALINES D'ARZEW DÉSERTÉES PAR LES OISEAUX MIGRATEURS
LES ZONES HUMIDES D'ORAN DANS UN ÉTAT D'ABANDON
SOMMES-NOUS PRÊTS POUR PASSER CE CAP?
Lire en page 16

DEUX CORPS SANS VIE REPOUSÉS À DRÉAN ET EL KALA
LE CARREFOUR D'ALGÉRIE
UN ENVOI DES FORTIFIES À L'UNION ALGÉRIENNE
LA RÉGION EST PRÊTE LE 13 SEPTEMBRE AU MUSEE DU CECI
DES FACTURES SERONT EXIGÉES AUX AGRICULTEURS
Lire en page 17

09 HECTARES DE FORÊTS DÉTRUITS À GUELMA
LE CARREFOUR D'ALGÉRIE
526 INTERPELLATIONS EN UNE SEMAINE À ORAN
DES FAMILLES ÉCARTÉES MONTENT AU GRÉNAU
RELOGEMENT: UN DOSSIER CHAUD À ORAN
Lire en page 18

40 MILLIONS D'EUROS POUR BRAHIMI ET 35 MILLIONS POUR SLIMANI
LES DEUX JOUEURS MAGHRÉBINS LES PLUS CHERS DE L'HISTOIRE
Après l'annonce de la signature de Brahim et Slimani par le PSG, les deux joueurs ont été présentés à Paris. Les deux joueurs ont été présentés à Paris. Les deux joueurs ont été présentés à Paris.
Lire en page 19

CONTRIBUTION: Le temps complémentaire encore une fois att
Le beurre, l'argent du beurre et la va
CONGÉS EN CASCADE ET DES PROBLÈMES EN SUSPENS
S'ANNONCE LOURDE À ORAN
Après l'annonce de la signature de Brahim et Slimani par le PSG, les deux joueurs ont été présentés à Paris. Les deux joueurs ont été présentés à Paris. Les deux joueurs ont été présentés à Paris.
Lire en page 20

UN ACCIDENT DE LA ROUTE À ORAN: UN MINIBUS A ÉCRASÉ UN VÉHICULE DE TOURISME
05 MORTS ET UN BLESSÉ GRAVE DANS UN CORTÈGE NUPCIAL
LE CARREFOUR D'ALGÉRIE
UN JEUNE DE 25 ANS BATTU À MORT ET JETÉ DANS L'OUED
UN INSPECTEUR DE L'ÉDUCATION ET 03 FOURNISSEURS ENTENDUS PAR LA JUSTICE
CANTINES SCOLAIRES: LE SCANDALE DE TROP À TIARET
Lire en page 21

UN ACCIDENT DE LA ROUTE À ORAN: UN MINIBUS A ÉCRASÉ UN VÉHICULE DE TOURISME
05 MORTS ET UN BLESSÉ GRAVE DANS UN CORTÈGE NUPCIAL
LE CARREFOUR D'ALGÉRIE
UN JEUNE DE 25 ANS BATTU À MORT ET JETÉ DANS L'OUED
UN INSPECTEUR DE L'ÉDUCATION ET 03 FOURNISSEURS ENTENDUS PAR LA JUSTICE
CANTINES SCOLAIRES: LE SCANDALE DE TROP À TIARET
Lire en page 21

Sougueur (Tiaret)

Khaled Al Kebir: Parcours d'un artiste qui allie musique et réalisation

Par L. Bouhala

L'artiste Khaled Al Kebir est une figure marquante qui a su conjuguer sa passion pour la musique à un esprit créatif dans les domaines de la réalisation et du cinéma. Son parcours a commencé à se dessiner dès ses premières années d'école, avant de s'enrichir d'une expérience internationale de plusieurs années.

À son retour en Algérie, il était fort d'une expertise artistique diversifiée. Dès son plus jeune âge, Khaled était captivé par la musique et son talent pour la guitare s'est révélé très tôt. Au collège, ses camarades ont remarqué sa grande passion pour l'art. Il passait de longues heures à jouer et à expérimenter la musique dans une ambiance scolaire empreinte d'amitié et d'un intérêt commun pour la culture et les arts.

Après avoir obtenu son baccalauréat, Khaled a décidé de tenter une nouvelle expérience à l'étranger. Sa première destination fut l'Italie, avant de s'aventurer dans d'autres pays. Pendant plus de vingt ans passés à l'étranger, il a poursuivi sa carrière artistique, fondant des grou-

pes musicaux et interprétant des chansons en anglais. Cela lui a permis de s'ouvrir à des expériences musicales variées et de développer sa vision artistique. Après de nombreuses années de travail et d'expérimentation, Khaled Al-Kebir est retourné en Algérie pour entamer un nouveau chapitre de sa carrière, cette fois-ci dans la réalisation et la cinématographie.

Il a participé à la production de plusieurs œuvres artistiques dont le film «El-Alfa» qui témoigne de son intérêt pour l'image et le cinéma dans l'expression artistique. Les souvenirs de ses années de lycée restent vivaces dans l'esprit de l'artiste notamment ceux de ses camarades de classe parmi lesquels mon confrère et ami Ghezali Djamal de Rahouia qui m'a confié quelques renseignements de plus, Kloub Boualem (qui réside actuellement aux États-Unis), Yousfi Abed et Hat-tab Bachir, Chikhaoui Maamar et les frères Titi d'Aïn El Dahab, Belbaari Mohamed de Zemmoura et d'autres encore – certains vivants, d'autres disparus – ainsi que son amitié avec le talentueux guitariste Ali Ben Ali Amrouche, considéré comme l'un des

guitaristes les plus éminents et un maître des chansons étrangères avant son émigration. Cette période fut également marquée par un bouillonnement culturel, la région de Sougueur étant un véritable foyer de créativité artistique. Elle accueillait une grande diversité d'activités théâtrales et musicales, incluant la musique andalouse, le ghiwane et même le hard rock, ce qui en fit un phare culturel tant au niveau local que national.

Sur la scène du Théâtre «Kras Miloud», Khaled et ses compagnons brillèrent dans de nombreuses représentations artistiques, aux côtés de groupes vocaux comme «Trio - El Hadhab», contribuant ainsi à la revitalisation de la scène artistique et culturelle régionale. Khaled Al Kabir est reconnu par ceux qui l'ont accompagné dans son parcours, pour sa grande discipline et son sérieux au travail, qualités qui l'ont guidé depuis ses débuts artistiques et lui ont permis de poursuivre sa carrière avec constance, que ce soit en musique, en réalisation ou en photographie. Il demeure ainsi une figure emblématique, alliant expérience artistique et engagement professionnel.

Youyous et Nouba

Meryem Ben Allal fait vibrer le public du Théâtre National

Les absents ont eu tort. Malgré une météo pluvieuse, les admirateurs de la célèbre interprète andalouse Meryem Ben Allal ont répondu présent pour marquer cette 25ème soirée du Ramadhan au Théâtre National Algérien (TNA). Dans une salle conquise, l'artiste a enchaîné ses succès emblématiques tels que «Samah ya Ain», «Ma N'sitek ya lilet El Barah» ou encore «Ya Ahl Ezzine El Fassi». Portée par des mélodies raffinées et une voix sublime, l'architecte de formation a su instaurer une ambiance électrique, rythmée par les éclats de youyous et les applaudissements nourris d'un public fidèle. Faisant fi d'une promotion discrète, Meryem Ben Allal a réussi le pari de la convivialité.

Des familles entières ont repris en chœur «Ya lalla, Ta lafra», transformant les travées du TNA en piste de danse improvisée. La chanteuse a également surpris son auditoire avec des reprises magistrales: le classique kabyle «A Vava Inouva» (Al khiriw) du regretté Idir, ainsi que le succès planétaire du King Khaled, «Bakhta» (Wahran Rahti Kh'sara). Au-delà de la performance artistique, cette soirée a soulevé la question de l'organisation des programmes ramadanesques.

Pour beaucoup, le chevauchement entre les obligations religieuses et les sorties culturelles pose un véritable dilemme. Cheikh Hakim El Hamdaoui, présent sur les lieux, livre un témoignage empreint de sagesse: «Les Taraoui se terminent vers 22h00. Choisir entre la prière et un gala est parfois un déchirement.

C'est une question de foi et de conscience personnelle qui doit se vivre dans la liberté et le respect d'autrui». Pour lui, l'honnêteté envers soi-même et envers le Créateur passe par l'ouverture d'esprit plutôt que par l'enfermement idéologique. Cet appel à la conscience souligne la nécessité de repenser la planification administrative des soirées artistiques. En attendant l'édition 2027, le public plaide pour des horaires plus adaptés, permettant de concilier la ferveur spirituelle d'un peuple musulman depuis quatorze siècles avec son besoin vital de culture et de liberté.

32e anniversaire de la disparition de Abdelkader Alloula

Le parcours artistique du défunt dramaturge revisité

Le Musée national public Ahmed-Zabana d'Oran a abrité une conférence intellectuelle consacrée au parcours artistique du défunt dramaturge Abdelkader Alloula, à l'occasion du 32e anniversaire de sa disparition. L'artiste est considéré comme l'un des pionniers du théâtre de la halqa.

A l'ouverture de cette rencontre, organisée samedi soir sous le patronage de la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, avec la contribution du Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi, le directeur du musée Ahmed Zabana, Hichem Sekkal, a annoncé la création d'un espace dédié au mouvement théâtral et à l'expérience d'Abdelkader Alloula dans la salle consacrée à l'histoire de la ville d'Oran, au niveau de la section d'ethnographie du musée.

Cette initiative vise à rendre hommage à cette grande figure artistique dont la renommée a dépassé les frontières nationales et qui a été primée dans plusieurs festivals internationaux de théâtre. A l'occasion de cet anniversaire, le Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi a publié, récemment, un ouvrage intitulé «Abdelkader Alloula : les nobles ne disparaissent pas», comprenant plus de 40 articles scientifiques et académiques, ainsi que plus de 60 témoignages de ses amis, de membres de sa famille et de personnalités algériennes et étrangères ayant collaboré avec lui, a indiqué l'universitaire Lakhdar Mansouri.

Cet ouvrage important, auquel ont contribué de nombreux universitaires algériens, ainsi que des chercheurs issus de pays



arabes et européens, met en lumière les contributions d'Alloula au théâtre et à la scène culturelle en Algérie à travers son expérience artistique diversifiée, a ajouté le même intervenant, qui a animé cette rencontre organisée par le musée Ahmed-Zabana.

Pour sa part, Rehab Alloula, fille du dramaturge disparu, a souligné que cette conférence constituait une opportunité de présenter cet ouvrage, estimant que cette publication, réalisée en hommage au défunt, est «complète et fidèle», et permettra aux nouvelles générations pratiquant le théâtre de découvrir son parcours. De

son côté, le critique théâtral Bouziane Benachour a évoqué dans son intervention la relation d'Abdelkader Alloula avec la presse et ses œuvres, soulignant qu'il a su développer le théâtre populaire à travers l'écriture et la mise en scène, tout en réussissant à allier le patrimoine culturel aux techniques modernes de la pratique théâtrale. L'artiste de théâtre Ghouti Azri a également témoigné des réalisations d'Abdelkader Alloula au Théâtre régional d'Oran, ainsi que de son initiative de créer la coopérative théâtrale «1er Mai», considérée comme la première expérience de coopératives théâtrales en Algérie.

Lors de cette rencontre, marquée par la présence de nombreux intellectuels, artistes et chercheurs en théâtre, un film documentaire retraçant le parcours artistique d'Abdelkader Alloula (1939-1994), réalisé par le journaliste Issam Belkedrouci, a également été projeté.

Pour rappel, le défunt Abdelkader Alloula, considéré comme l'un des artisans majeurs du mouvement théâtral national et l'un des fondateurs du théâtre de la halqa, a laissé un riche patrimoine artistique, avec des œuvres telles que «El-Adjouad», «El-Litham», «Homk Slim», ainsi que d'autres pièces emblématiques.



2

11h45 Petits plats en équilibre
11h50 Les douze coups de midi
12h55 Petits plats en équilibre
13h00 JT 13h
13h50 Petits plats en équilibre
14h00 Plus belle la vie, encore plus belle
14h25 L'épouse modèle
16h00 Je suis enceinte de ton mari
17h30 Familles nombreuses : la vie en XXL
18h30 Ici tout commence
19h10 Demain nous appartient
20h00 JT 20h
20h45 My Million
21h10 Koh-Lanta
22h40 Koh-Lanta
23h40 Une famille en or
00h45 New York Unité Spéciale
01h30 New York Unité Spéciale

3

10h40 Consomag
10h50 La cuisine des mousquetaires
11h20 Flavie en France
12h05 Outremer.l'info
12h15 La p'tite librairie
12h25 Dans le rétro
12h26 ICI 12/13
14h20 La stagiaire
15h25 La stagiaire
16h25 La stagiaire
17h20 Stances
17h25 Duels en familles
18h00 Slam
18h42 Les révélations des Victoires de la musique classique
18h50 Journal Météo Climat
19h00 Consomag
19h05 Dans le rétro
19h10 Le journal des talents
19h15 ICI 19/20 édition toutes régions
19h50 On vous emmène ici
20h00 Stade 2 la quotidienne
20h10 Stade 2 Ligue 1
20h20 Météo régionale
20h21 Le journal des talents
20h25 Un si grand soleil
20h45 Un si grand soleil
21h10 Alex Hugo
22h40 Alex Hugo
00h40 Stances
00h45 Dugong blues, les dernières sirènes de Mayotte
01h35 Des racines et des ailes
03h30 La p'tite librairie



08h05 My boutique Têleshop'
09h45 Ça peut vous arriver
11h30 Ça peut vous arriver chez vous
12h40 Météo
12h45 Le 12.45
13h35 Scènes de ménages
13h40 Un jour, un doc
14h50 Un jour, un doc
15h50 Un jour, un doc
16h50 Un jour, un doc
17h30 La roue de la fortune
18h35 La meilleure boulangerie de France
19h40 Météo
19h45 Le 19.45
20h40 Scènes de ménages
21h10 Cauchemar en cuisine
22h10 Cauchemar en cuisine
23h00 Cauchemar en cuisine
00h25 Et si on se rencontrait ?
01h35 Et si on se rencontrait ?
02h35 Et si on se rencontrait ?

11h25 Chacun son tour
12h00 Tout le monde veut prendre sa place
12h55 Journal Météo Climat
13h00 Journal 13h00
13h40 Journal Météo Climat
13h45 Stances
13h50 Expression directe
13h55 Ça commence aujourd'hui
15h05 Ça commence aujourd'hui
16h05 Affaire conclue : la vie des objets
16h25 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
17h20 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
18h00 Tout le monde a son mot à dire
18h40 N'oubliez pas les paroles
20h00 Journal 20h00
20h54 Darooma
20h55 Basique, l'essentiel de la musique
21h00 Mot de passe : le duel
21h10 Marinella
23h00 Basique, le concert
23h55 La nuit du ramadan
00h25 Expression directe
00h30 Flair de famille



07h08 Late Football Club
08h10 Une pointe d'amour
09h32 Super plan
10h17 Enzo
11h56 La boîte à questions
12h02 En aparté
12h33 Clique
13h28 Des jours meilleurs
15h09 A bicyclette !
16h35 Hot Ones
17h11 Paddington au Pérou
18h54 La boîte à questions
18h58 En aparté
19h34 Clique
20h32 En aparté
21h10 Materialists
23h04 Super plan
23h46 Clique
02h05 Le Routard
03h30 Moins un
03h46 Le cercle



06h55 Le carnaval de Schignano, étrange et archaïque
07h45 Voyage en cuisine
08h20 Invitation au voyage
09h55 Au fil du Nil
10h35 Au fil du Nil
12h05 Bonnes nouvelles de la planète
13h00 Les défis des personnes de petite taille
13h35 Les Vikings
15h40 Bonnes nouvelles de la planète
16h25 Voyage dans le Grand Ouest américain
17h20 Invitation au voyage
18h05 Invitation au voyage
18h50 Voyage en cuisine
19h30 Le dessous des images
19h45 Arte journal
20h05 28 minutes
20h50 Le dessous des cartes : l'essentiel
20h55 Les soldats français du Reich
21h55 Les soldats français du Reich
23h00 Stalingrad : les voix de la mémoire
00h50 L'invisible zoo

TÉLÉVISION

15



21h10

KOH-LANTA



Venus se confronter à la dure loi de Koh-Lanta, vingt nouveaux naufragés vont être surpris par une expédition qui leur réserve un sort inédit et qui peut, à tout instant, bouleverser le destin de chacun d'entre eux. Dans le mystérieux "Antre du Destin", des poteries contenant les "Reliques de Koh-Lanta" vont avoir une influence cruciale sur le cours de l'aventure. En effet, alors que le destin des candidats est traditionnellement scellé lors du conseil, cette année, pour la première fois, c'est aussi ici que pour certains d'entre eux, tout va pouvoir recommencer.

3

21h10

ALEX HUGO

Le patron d'une entreprise d'outdoor est retrouvé mort sur un sentier forestier. L'enquête amène Alex à soupçonner tour à tour les trois membres de la famille Lachenal-Vuillermoz : Nico, pisteur artificier, sa mère Sarah, para-atlète, coureuse de trail, et Armand, le grand-oncle, alpiniste de renom, ex-guide de haute-montagne, et à la tête d'une association défendant la régulation des constructions en montagne. Quand Alex comprend que l'homicide est lié à une succession d'avalanches qui auraient été sciemment provoquées pour interrompre des chantiers immobiliers, ses soupçons vont d'abord se concentrer sur l'aïeul...



21h10

MATERIALISTS



Habituellement, les clients font appel à Lucy (Dakota Johnson) pour qu'elle les aide à trouver leur âme soeur. Cette fois, c'est pour elle qu'elle pense avoir trouvé l'homme parfait en la personne de Harry (Pedro Pascal), homme d'affaires séduisant et riche... jusqu'à ce qu'elle croise à nouveau son amour de jeunesse, John (Chris Evans), loin d'être parfait, lui !
Acteur: Dakota Johnson (Lucy), Chris Evans (John), Pedro Pascal (Harry), Zoe Winters (Sophie), Marin Ireland (Violet),
Realisateur: Celine Song



ORAN

18|9

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent

07h14
19h13
62%
12km/h

Alger
Constantine
Annaba
Ouargla
Mostaganem
Béchar

15-09
15-08
14-11
21-10
16-09
19-08

Le Pakistan affirme avoir frappé des sites militaires en Afghanistan



Le Pakistan a affirmé dimanche avoir frappé des sites militaires et des "refuges terroristes" à Kandahar, dans le sud de l'Afghanistan, les deux pays s'accusant ensuite d'avoir causé la mort de plusieurs civils dans des zones frontalières. Ces Etats voisins sont en conflit depuis des mois, Islamabad accusant l'Afghanistan d'accueillir des combattants du mouvement des talibans pakistanais (TTP) qui ont revendiqué des attaques meurtrières au Pakistan, ce que les autorités afghanes démentent. Les forces pakistanaises ont "détruit à Kandahar des infrastructures de soutien ainsi que des sites de stockage de matériel utilisés par les talibans afghans et des terroristes contre des civils pakistanais innocents", ont dit des sources de sécurité dans la capitale pakistanaise, s'exprimant sous couvert d'anonymat. "Des avions militaires ont survolé une montagne où se trouve une base militaire et une explosion a suivi", a raconté à l'AFP un habitant de Kandahar, ajoutant avoir vu des flammes s'élever du site. Le chef suprême des talibans, Hibatullah Akhundzada, réside, reclus, dans cette ville. Le porte-parole du gouvernement taliban, Zabihullah Mujahid, a déclaré à l'AFP que les frappes avaient touché "un centre de réhabilitation de toxicomanes" et "un conteneur vide" dans la montagne où des soldats s'abritent du soleil dans la journée. "Les lieux mentionnés (par les Pakistanais) sont loin de ces deux endroits", a-t-il ajouté. Sur place, un employé du centre de réhabilitation a affirmé à l'AFPTV que plusieurs bâtiments avaient été endommagés mais qu'il n'y avait "eu aucune perte humaine". L'armée pakistanaise a par ailleurs annoncé que quatre civils, des frères, avaient été tués par un tir d'artillerie afghan sur une maison dans le Bajaur, du côté pakistanaise de la frontière. Une autre personne a été grièvement blessée. Du côté afghan, une personne a péri quand une "maison civile" a été visée par un tir d'obus pakistanais à Kamdesh, dans la province orientale du Nouristan, a dit sur X le porte-parole adjoint du gouvernement afghan Hamdullah Fitrat. Les autorités de la province orientale de Khost ont ensuite fait état de deux enfants afghans tués dans une attaque de mortier "contre des maisons civiles dans le district de Spira". Les deux camps affirment ne pas viser les civils. Il est difficile d'obtenir une vérification indépendante immédiate du nombre des morts et des blessés, compte tenu de l'inaccessibilité des lieux. La mission de l'ONU en Afghanistan (UNAMA) effectue toutefois un comptage des civils tués dans ce pays. Selon ce bilan actualisé vendredi, 75 civils afghans ont perdu la vie depuis l'intensification des affrontements avec le Pakistan le 26 février. Samedi, le Pakistan avait affirmé avoir déjoué une "attaque de drones des talibans afghans", son président, Asif Ali Zardari, accusant ces derniers d'avoir "franchi une ligne rouge" en lançant une attaque contre des cibles civiles. La veille, le Pakistan avait bombardé plusieurs lieux en Afghanistan, dont Kaboul.

Détroit d'Ormuz Entre impasse diplomatique et menace sur l'approvisionnement énergétique

Washington se trouve aujourd'hui face à un dilemme stratégique majeur. L'instabilité croissante dans le détroit d'Ormuz provoque des ondes de choc sur les marchés pétroliers, menaçant de déstabiliser l'édifice économique mondial. Pour la Maison-Blanche, la sécurisation de ce verrou maritime est devenue la priorité absolue. Donald Trump exhorte désormais les nations « bénéficiaires » du transit pétrolier — notamment la Chine, le Japon, la France et la Corée du Sud — à former une coalition internationale. L'objectif : escorter les navires de charge par des bâtiments de guerre. Si Séoul et Londres étudient la proposition, le Pentagone tempère, soulignant les « complexes difficultés tactiques » d'une sécurisation militaire permanente. Face au spectre d'une paralysie des circuits commerciaux, plusieurs pays arabes anticipent en renforçant leurs capacités de stockage hors de la zone de friction. Oman, le complexe de Ras Markaz, situé à 1 000 km du détroit avec un accès direct à l'Océan Indien, s'impose comme une option clé avec une capacité



potentielle de 200 millions de barils. Égypte, les réservoirs de la société Sumed (40 millions de barils), proches du canal de Suez, offrent une alternative logistique stratégique via la mer Rouge. Sur le front diplomatique, l'espoir d'un apaisement s'éloigne. Alors que le conflit entre dans sa troisième semaine, Donald Trump a durci le ton, écartant toute perspective d'accord immédiat avec Téhéran tant que la République islamique ne renonce pas à ses ambitions nucléaires. De son côté, l'Iran rejette toute idée de cessez-le-feu,

affirmant que l'époque où les États-Unis dictaient seuls le calendrier de la guerre est révolue. L'intensité des frappes croisées se traduit par un coût humain effroyable. Selon les données compilées par l'agence Sputnik: Iran: 1 348 morts et 17 000 blessés. Liban: 832 victimes, le pays payant le prix fort en tant qu'arène annexe. Forces américaines: 13 soldats tués et 140 blessés. Irak et pays du Golfe: Des dizaines de victimes civiles et militaires sont à déplorer. Au-delà des pertes humaines, le gouffre financier se creuse.

Pour empêcher la continuité de la résistance

L'entité sioniste cible la femme palestinienne à Ghaza

L'entité sioniste cible délibérément la femme palestinienne dans la bande de Ghaza, notamment dans le but de freiner les nouvelles naissances et, par conséquent, empêcher la continuité de la résistance du peuple palestinien, a soutenu la chercheuse à Amnesty international (AI), la Palestinienne Budour Hassan. Intervenant samedi soir au cours d'une conférence-débat organisée par Amnesty international Algérie, en son siège à Alger, au sujet de l'impact du génocide sioniste sur les femmes à Ghaza, dans le sillage de la célébration de Journée internationale de la femme (8 mars), elle a affirmé que son constat est basé sur les conclusions d'une enquête de 29 mois, menée par une équipe de spécialistes d'AI, dont elle fait partie, et publiée récemment sur les crimes sionistes perpétrés à l'encontre des femmes palestiniennes. S'appuyant sur les conclusions de l'enquête, Mme Budour a indiqué que tous les crimes sionistes documentés confirment que l'objectif premier de l'entité sioniste, à travers ses attaques contre les femmes et filles palestiniennes, est de les empêcher de donner la vie dans les territoires palestiniens, ainsi que de préserver la leur. Elle a expliqué que les déplacements forcés des femmes palestiniennes, le bombardement des hôpitaux, la destruction des maternités, l'entrave de l'acheminement de la nourriture et des médicaments spécifiques aux femmes enceintes ont tous pour but d'empêcher les femmes enceintes d'accou-



cher normalement et d'autres de se marier et de fonder des familles. Budour Hassan a indiqué que l'enquête menée par AI a conclu que «le taux de natalité dans la bande de Ghaza a baissé de 40 % en 2024». La chercheuse palestinienne, qui intervenait depuis Ramallah, dans les territoires palestiniens occupés, par la technique du Zoom, a, en outre, fait savoir que les attaques de l'armée sioniste contre les femmes palestiniennes ont fait 21000 veuves et des dizaines de milliers d'orphelines. «Toutes ces femmes sont désormais traumatisées et détruites psychologiquement, ne pensant qu'à subvenir aux besoins de leurs familles ou ce qu'il en reste », a expliqué la chercheuse et militante des droits de l'homme. Relevant que le génocide sioniste à l'encontre du peuple palestinien se pour-

suit en dépit du cessez-le-feu en vigueur, la conférencière a noté que la fermeture des points du passage, notamment celui de Rafah, et la poursuite des raids de l'armée sionistes confirment que l'entité sioniste n'est pas prête de surseoir à sa machine de guerre. Dénonçant le mutisme et la politique du double standard adoptés par des puissances internationales face à la logique génocidaire sioniste à Ghaza, Mme Budour a indiqué qu'AI a approché l'Afrique du Sud, initiatrice d'une plainte auprès de la Cour pénale internationale(CPI) à l'encontre de l'entité sioniste pour des crimes génocidaires et des crimes de guerre à Ghaza, à l'effet de lui transmettre les conclusions de sa nouvelle enquête sur les crimes commis contre les femmes palestiniennes, afin d'appuyer ses arguments.